



Dossiers D&J - n°1

L'après mariage pour tous

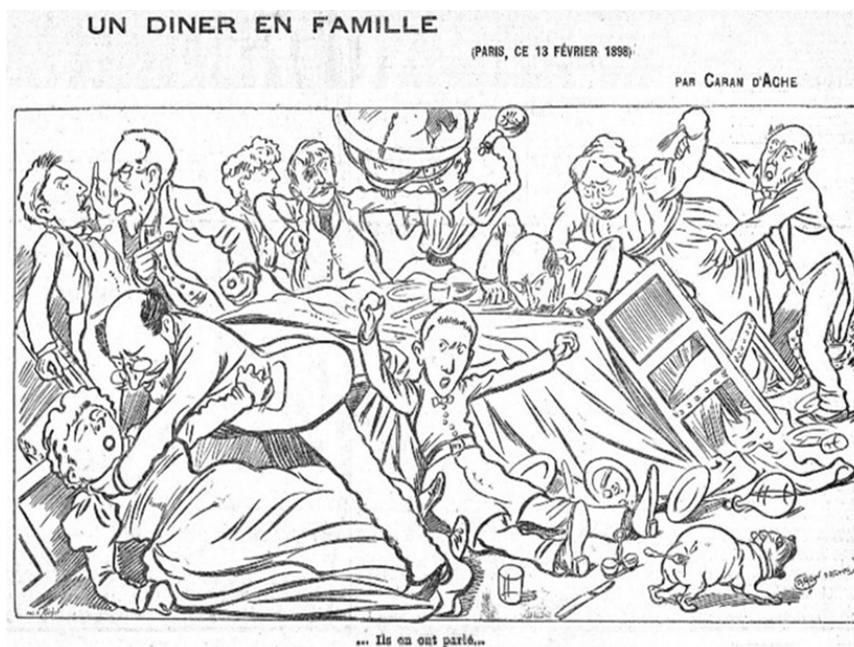
Sommaire

Edito..... 1
1 – Synthèse du dossier 3
2 – Relecture de ce qui s'est passé..... 6
3 – Les premiers mariages / adoptions .. 14
4 – La question spécifique des religions 25
5 - Conclusion..... 36

Edito - *Lendemain de nocce*

Elisabeth Saint-Guily et Nicolas Neiertz, co-présidents

Pour illustrer ce débat en France, surtout entre juillet 2012 et juin 2013, on pourrait reprendre ce dessin satyrique paru à la fin du XIXe siècle (c'était alors à propos de l'affaire Dreyfus) : « ils en ont parlé... »



Dossiers D&J n° 1 - avril 2014

 [D&J sur Facebook](#)

 [D&J sur Twitter](#)

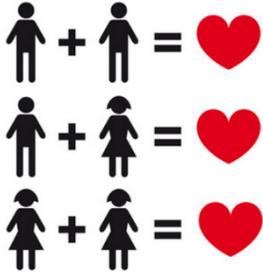
 [Nous écrire](#)

92 bis, rue de Picpus
75012 Paris
Tél. : 09 50 30 26 37
www.davidetjonathan.com

Ce qui se passait dans cette famille, c'est aussi ce que beaucoup d'entre nous avons vécu, dans nos familles, nos paroisses, nos lieux de vie...

Ouf ! La loi sur le mariage pour tou-te-s est passée. Nous avons désormais le choix, la liberté de nous marier (civilement), ou de ne pas le faire.

Et nous nous sentons un peu comme lors d'un lendemain de noce : fatigué-e-s, heureuses/heureux, un peu groggy... Était-ce bien réel ? Toutes ces paroles homophobes, de la part de personnalités intellectuelles, religieuses, politiques ? De la part de membres de nos familles, de nos paroisses, de nos lieux de vie ? Était-ce bien réel, cette joie partagée lors du mariage de nos ami-e-s homos, qui vivent en couple depuis parfois si longtemps, contre vents et marées ?



Oui. Il nous faut l'accepter. Il nous faut aussi l'analyser et prendre du recul. Voilà pourquoi ce premier numéro du nouveau magazine de notre association, « Dossiers D&J », est consacré à l'après mariage pour tou-te-s. Car il y aura un avant et un après.

De cette « soirée de noce », notre association ressort enrichie. Riche de nos combats communs, dans les médias, dans la rue, dans les réunions publiques, les conférences et soirées-débats dans toutes les régions. Riche de partenariats renforcés ou nouveaux,

avec des groupes humanistes, chrétiens progressistes, de personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres) etc.

Cette année de lutte pour l'égalité des droits nous aura permis de réaffirmer l'urgence et l'importance de nous impliquer avec d'autres (homos, hétéros, croyant-e-s, non croyant-e-s), pour construire un monde plus juste et plus humain.

Nous pouvons aussi à présent mieux cerner celles et ceux qui n'ont pas compris cette nouvelle loi ou qui l'ont combattue. Et la lutte contre l'homophobie va continuer, en particulier pour D&J, contre l'homophobie religieuse.

Cette année de lutte pour l'égalité des droits nous aura permis de réaffirmer l'urgence et l'importance de nous impliquer avec d'autres (homos, hétéros, croyant-e-s, non croyant-e-s), pour construire un monde plus juste et plus humain.

C'est donc avec joie et fierté que nous vous présentons ce premier numéro de « Dossiers D&J ». Nous adressons un chaleureux merci aux rédacteurs de notre ancien magazine « D&J Actuel », et un autre merci plein d'encouragements à la nouvelle équipe de rédaction de ce nouveau format. Nous espérons que vous aurez toujours autant de plaisir à le lire et à le partager, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre association.

Alors, en ce lendemain de noce, il nous reste à nous dire à tou-te-s : félicitations ! Longue vie à notre association et tous nos vœux de bonheur à tou-te-s. ■



1 – Synthèse du dossier

Près d'un an après l'adoption par le Parlement et la validation par le Conseil constitutionnel de la loi sur le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe, force est de constater que le débat n'est pas totalement apaisé. Pour pouvoir reconstruire le dialogue, il nous est apparu nécessaire de revenir en arrière sur les débats de mi 2012 à mi 2013 sur le 'Mariage pour tous', mais aussi de faire témoigner des couples homosexuels qui se sont mariés depuis, et des familles homoparentales.

➔ Le « mariage pour tous » au carrefour de plusieurs débats

Le modèle familial a profondément évolué depuis le milieu du 20^e siècle, et les situations familiales se sont fortement diversifiées : enfants nés hors mariage, familles monoparentales, familles recomposées... La virulence des débats sur le 'mariage pour tous' est en partie liée à la prise de conscience par certain-e-s que « le modèle 'un papa, une maman' est très bien, mais loin d'être le seul ». De plus, des progrès de la science (procréation médicalement assistée, gestation pour autrui) posent des questions éthiques nouvelles. Ils concernent les hétérosexuel-le-s bien avant les homosexuel-le-s

Si l'acceptation de l'homosexualité en France a fortement progressé (77%), l'homophobie reste présente (le taux de suicide des jeunes gays est cinq fois celui des jeunes hétéros). Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), dans leur grande majorité, aspirent simplement à l'égalité des droits. Le mariage était donc un enjeu symbolique fort. « Ce qui était en jeu était la place des personnes homosexuelles dans la société, que leur existence soit enfin posée et non plus vécue dans la clandestinité ... ». De plus, il était nécessaire de donner un cadre légal aux familles homoparentales.

Du côté des religions, le débat sur le mariage pour tous est survenu à un moment où, en France, les questions de l'évolution de la famille (les divorcés remariés, l'accueil des homosexuels...) ne sont pas résolues, ni dans l'Eglise catholique, ni chez certains protestant-e-s ou dans nombre de communautés juives.



Enfin, le débat public sur les questions de société passe en France encore souvent par le conflit. Le débat sur le mariage des couples de même sexe s'est par exemple passé de manière beaucoup plus apaisée en Belgique en 2002. Dans notre pays au contraire, ce débat a été d'une rare violence.

➔ Les 'Manifs pour tous' ont été ressenties comme une très violente expression d'homophobie chez nombre de femmes et d'hommes homosexuel-le-s

Nous aurions tort d'enfermer les personnes ayant participé aux 'Manifs pour tous' dans une identité d'« homophobes ». Certaines questions posées étaient légitimes bien que communes aux familles hétérosexuelles (la protection des enfants). Pour certain-e-s manifestant-e-s, il est probable qu'il s'agissait aussi d'une revendication identitaire (un modèle 'un papa, une maman'). Pour autant, le mouvement de la 'Manif pour tous' ne s'est pas interrogé sur la réalité de ce que vivent les couples homo ou les enfants dans les familles homoparentales. La « Manif pour tous » refusait des droits pour d'autres personnes, refusait l'existence d'autres modèles, et elle s'est mêlée à des groupes ultra-conservateurs.

En définitive, le mouvement de la 'Manif pour tous' a été ressenti comme une très violente expression d'homophobie chez nombre d'homosexuel-le-s. Ainsi François et Jean-Paul mentionnent « ... au fil

du temps, nous nous sommes sentis de plus en plus concernés, avec le sentiment que la vague d'homophobie que nous voyons se développer mettait personnellement et directement en cause notre être le plus profond et le lien d'amour que nous avons tissé... ». De même Marie mentionne « J'ai eu le sentiment d'un très grand isolement au sein de ma propre famille, d'autant plus douloureux que je ne m'attendais pas du tout de leur part à une telle incompréhension ».

→ Le débat a divisé les Eglises

Quelques responsables des Eglises chrétiennes, en particulier catholiques, n'ont pas été en reste dans ce débat. Ainsi le groupe des prêtres de D&J mentionne « la violence des mots, l'instrumentalisation des enfants, les manipulations par la peur, ont démontré une évidence : notre Eglise catholique se lance dans une stratégie de reconquête, en usant de compromissions politiques, dignes des sombres moments de notre histoire. »



D'un autre côté, nombre de croyants n'ont pas accepté les positions dogmatiques et le rejet de l'autre « Mon frère prêtre a fini par me dire, après plusieurs mois, qu'il venait de comprendre à quel point les 'Manifs pour tous' étaient homophobes » dit Marie. Claude mentionne « ...une mère de famille nous confiait : 'Je me réveille la nuit et je me demande pourquoi tant de mépris pour les personnes homosexuelles' ».

→ Un an après, des milliers de mariages de couples homosexuels

Après cette longue année de débat, la vie a continué. Plusieurs milliers de mariages de couples de mêmes sexes ont été célébrés en France. Ils ont donné lieu souvent à des scènes très fortes.

Jean-Paul et François ont vécu un « Beau mélange de joie, d'émotion, de chaleur et de sérénité, bref, que du bonheur, partagé et ressenti par tous ceux et celles qui nous ont accompagnés. »

Nicolas et Fabrice soulignent « Quelle émotion lors de la célébration, lorsque nous nous sommes retournés après les paroles du maire et que nous avons croisés tant de regards. C'était un moment partagé d'émotion et de vérité. »

Babeth et Géraldine constatent « Sur l'aspect militant, l'adjoint au maire, a fait un très joli discours, se réjouissant de pouvoir célébrer ce mariage parce qu'il était le fruit de deux volontés et d'un pays où la liberté peut se vivre. »

La question du sens est souvent centrale : « Le sens que nous avons voulu donner est aussi un sens social. Nous voulons porter un témoignage de vie, de vivre ensemble, dans une société qui a besoin d'espoir. » disent Nicolas et Fabrice. Ou encore, « Ce fut un beau mariage et, toute civile que fut cette cérémonie, elle avait pour nous, au-delà de son caractère humain, une connotation spirituelle évidente... » se souviennent Jean-Paul et François.

Ces réalités humaines font bouger « Il y avait dans l'assistance des personnes qui n'étaient pas pour le mariage pour tous. Plusieurs sont venues nous témoigner que ce mariage les avait fait bouger. » disent Nicolas et Fabrice.

De même, le mariage pour tous donne enfin un cadre aux familles homoparentales. Marianne et Catherine mentionnent « Il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Avoir un enfant est quelque chose d'ordinaire. Dans le cas d'un couple de femmes, les gens perçoivent cela comme extraordinaire, mais pourtant, on s'aime, on se marie, on a un enfant. C'est on ne peut plus banal comme histoire ... »

Le mariage reste un choix, d'autres couples vivent d'autres projets de vie. Ainsi Irène et Sylvie mentionnent « La dimension sacrée d'un couple est de connaître l'autre : vivre avec, naître avec... Le mariage n'apporte pas cela particulièrement. »

Des couples ne peuvent pas se marier car l'homophobie reste trop présente. Annick exprime « Même si j'ai créé une vie par mes propres forces et par la chance qui m'a été donnée, je me retrouve confrontée de manière très douloureuse au fait que mon fils souhaite masquer mon homosexualité vis à vis de son collègue. Ce que je ressens au fond de moi, c'est que l'homophobie reste très forte. »



→ L'enjeu actuel est de reconstruire un réel dialogue. Ceci ne peut se faire que dans les limites du débat démocratique

Le débat sur le mariage pour tous aura donc laissé une fracture dans une partie de la population, et en particulier au sein de communautés de croyants. Il est maintenant temps de reconstruire le dialogue.

Le champ du dialogue

Les récentes polémiques sur les études de genre montrent bien que ce débat de société n'est pas terminé. Se questionner sur le genre va bien au-delà de questionner l'homosexualité. Il s'agit de s'interroger sur ce qu'est une femme et ce qu'est un homme, ce qui est inné et ce qui est un héritage social. Refuser ce questionnement, c'est considérer qu'il y a une 'loi naturelle' qui impose une situation de fait. C'est donc prôner une inégalité. C'est le mécanisme commun du sexisme, du racisme, de l'antisémitisme, de l'homophobie ... Il y a donc là une ligne rouge que l'on ne peut pas franchir.

Reconstruisons le dialogue

A l'opposé, nous pouvons aller à la rencontre de l'autre dans son parcours de vie, aller à la rencontre de communautés, témoigner de ce que nous vivons, nous interroger sur ce que vit l'autre, le faire se questionner. Il est nécessaire de s'ouvrir à l'autre. Pour cela il s'avère souvent utile de questionner le sens des mots que nous employons.



Forts de plus 40 ans de partage d'expérience, nous connaissons à David & Jonathan la puissance du témoignage de parcours de vie. C'est cette force-là que nous proposons d'employer ! Cela prend du temps, mais cela en vaut la peine...

Du côté des Eglises, le Vatican prépare un Synode sur les familles, questionnant les couples vivant hors mariage, les enfants vivant hors mariage, les unions de personnes de même sexe... (voir la contribution de D&J¹). Du côté des protestants, l'EPUF a lancé un grand débat sur les bénédictions de couples, y compris des couples de même sexe. Le mariage des couples de même sexe est aujourd'hui banalisé en Belgique. Du côté des Juifs de France, il reste des blocages, mais l'état d'esprit a changé. Des espaces de dialogues s'ouvrent donc. Nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice.

→ L'émancipation des personnes LGBT est devenue un des symboles mondiaux de la lutte pour l'égalité

Le mouvement de l'égalité des personnes LGBT va bien au-delà de nos frontières. Si dans de nombreux pays occidentaux, les droits des homosexuels se rapprochent, plus ou moins rapidement, de ceux des

hétérosexuels, l'homophobie d'Etat se développe dans différents pays (Ouganda, Nigéria, Russie...). Dans ce contexte, le président américain Barack Obama mentionne dans son discours lors des obsèques de Nelson Mandela : « De par le monde aujourd'hui, des hommes et des femmes sont encore emprisonnés en raison de leurs convictions politiques, et persécutés en raison de leur apparence, de la manière dont ils prient ou de ceux qu'ils aiment. ». La situation des personnes LGBT est très différente suivant les contextes culturels. Leur émancipation est devenue l'un des symboles mondiaux de la lutte pour l'égalité. Cette lutte contre les discriminations concerne toute la société, car l'égalité est un des piliers principaux de nos démocraties.

Fabrice

COURRIER DES LECTEURS-TRICES

Ce dossier vous a interpellé-e, vous souhaitez réagir...

Envoyez vos réactions à :

dossiers@davidetjonathan.com

¹ <http://davidetjonathan.com/spip.php?article6149>

2 – Relecture de ce qui s'est passé

2.1 - Le « mariage pour toutes et tous » à la croisée de plusieurs débats sociaux

La loi du 17 mai 2013 a ouvert le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe. Notre association s'est largement mobilisée en faveur de cette nouvelle loi². Celle-ci va dans le sens d'une égalité des familles fondées par des couples homosexuels et hétérosexuels, sans rien modifier aux droits des familles fondées par des couples hétérosexuels.³

Or nous avons observé, souvent avec surprise, que les débats sur cette loi ont été particulièrement nombreux et agités en France, alors que l'opinion publique était majoritairement favorable au mariage pour tous et en grande partie pour l'adoption par des couples homosexuels. Près d'un an plus tard les Français restent partagés⁴ mais considèrent qu'il s'agit d'un des événements les plus importants de l'année 2013. Pourquoi ces tensions ? Qu'est-ce qui a changé dans les esprits et dans la société française à cette occasion ?

L'évolution institutionnelle de la famille et du mariage⁵

Omniprésente en France dans tous les domaines de la société en particulier sur les sujets familiaux et moraux, c'était à l'Eglise catholique romaine qu'incombait la tenue des registres d'état civil avant la laïcisation de l'institution du mariage par la Révolution française. Le mariage n'existait donc qu'en tant que sacrement et était dépendant des règles religieuses (pas de divorce, interdiction de cohabitation avant le mariage, interdiction de se marier pendant l'Avent et le Carême, célébration religieuse et bénédiction,...)

L'adoption du texte de loi sur le mariage civil par l'Assemblée législative en 1792 est porteur de nombreux changements dans la société. En effet, sous le contrôle de l'Etat, il va dans le sens d'une plus grande égalité entre les citoyens, permettant aux non catholiques d'être inscrits sur les registres d'état civil. Il est l'application de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 établissant l'égalité en droit de tous les citoyens sans distinction. Le mariage, défini comme un contrat, peut aussi être rompu si les conditions à la tenue de cet engagement ne sont plus tenues.

Les textes de loi de 1792 et 1804 définissent les droits et devoirs des mariés envers l'un l'autre et les enfants issus du mariage, l'autorité



parentale, qui reste semblable au mariage chrétien. Le mariage donne un père aux enfants qu'une femme met au monde (présomption de paternité).

L'idée d'un certain modèle familial à l'époque et de la pénalisation de l'homosexualité n'ont pas rendu utile au législateur de spécifier l'altérité sexuelle, celle-ci étant parue évidente. Cet oubli a été justement l'objet de nombreux débats animés lors du projet de loi ouvrant le mariage civil aux personnes de même sexe.

L'évolution du sens du mariage et de la famille dans la société française

Avant l'institution du mariage civil en 1792, l'alliance matrimoniale au sein de l'Eglise était le seul modèle familial reconnu et légal. Par conséquent, la société épousait la doctrine de l'Eglise sur la place de la femme et du mari dans le couple, avec l'homme comme chef de famille, conformément à l'Épître aux Ephésiens (5 :22), ainsi qu'en matière de mœurs. La sexualité dans le mariage ne devait pas être indissociable de la procréation.

² Voir sur le site de l'association : les interventions de nos adhérent-e-s dans les médias (<http://www.davidetjonathan.com/spip.php?article6114>), l'argumentaire diffusé par l'association (<http://www.davidetjonathan.com/spip.php?article6114>) et le numéro 135 de notre magazine D&J-Actu diffusé en février 2013.

³ <http://www.davidetjonathan.com/spip.php?article6120>

⁴ Sondage BVA dec 2013 - <http://www.leparisien.fr/societe/le-mariage-gay-divise-toujours-27-12-2013-3444209.php>

⁵ Voir aussi 'Mariage des personnes de même sexe et filiation' – document d'analyse EHESS

L'évolution du mariage et de la famille suit l'émancipation des femmes, l'évolution des mœurs sur la sexualité, d'une société qui se bâtit de plus en plus dans les villes et qui se mondialise un peu plus.

Le Code Napoléon (1804) laisse peu de place aux femmes dans la société. Elle est dépendante de son mari, financièrement et administrativement. Les révoltes de 1848 permettent de poser la question du droit des femmes à travailler. La révolution industrielle, les guerres mondiales et la fin de leur incapacité civile (1938) leur permettront d'être un peu plus au cœur de l'économie et donc d'avoir plus de poids dans la société française, ainsi que dans le couple. De plus en plus, les femmes exercent un métier, ce qui bouscule le modèle familial.

La déchristianisation progressive de la société, issue de la Révolution de 1789 et de la Commune de Paris, entraîne un éloignement de la conception d'un modèle familial unique. La cohabitation avant le mariage n'est plus considérée comme marginale. Après le mouvement de mai 1968, l'Etat reconnaît en 1970 et 1975 le préjudice moral et matériel pour le/la survivant-e dans un couple non marié dont un membre décède.

Le lien de couple a été modifié par la possibilité de divorcer (1884), puis de divorcer par consentement mutuel (1975). Le taux de divorce atteint 45 % en France aujourd'hui. La constitution du couple s'est dans le même temps d'avantage centrée sur l'amour des deux conjoints que sur la procréation.

La maîtrise des naissances (loi Neuwirth de 1967 autorisant la contraception) fait évoluer le rôle de la sexualité dans le couple en ne la restreignant plus au rôle procréatif. Ceci entraîne un déclin des naissances et de la famille nombreuse.

En ce qui concerne les enfants, la suppression des notions d'enfant « illégitime » ou « naturel » a transformé le lien de filiation rendant égaux les droits des enfants, que leurs parents soient mariés ou non (lois de 1972 et 2005). Actuellement en France, plus d'un enfant sur deux naît hors mariage.

Ces changements, communs à beaucoup de pays riches, ne sont pas sans conséquences sociales : en 2005, plus de 21% des enfants vivaient dans des familles monoparentales (souvent une mère seule avec des revenus limités). Dans le même temps le taux de natalité français est resté élevé (2,0 enfants par femme en 2011).

Face à ces transformations majeures de la famille, une des explications de la virulence des débats peut être liée à un fort

décalage dans une partie de la population, entre le mode de représentation de la famille et la réalité.

Les sujets remis en lumière par le débat sur le mariage pour tous, concernant très majoritairement les familles hétérosexuelles n'ont pas été réellement traités : l'accès aux origines lors d'une procréation médicalement assistée (PMA) avec don d'ovocyte reste une question sans réponse. La gestation pour autrui (GPA) nécessiterait probablement un débat bioéthique de fond. Enfin, un des grands

absents du débat aura été une réflexion sur le rôle et le statut du parent non biologique dans les familles recomposées (où vivent actuellement 9% des enfants).

L'émancipation des minorités et la longue marche des personnes LGBT

Depuis une quarantaine d'années, nous assistons à une véritable

émancipation des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres) : libération sexuelle (depuis les années 1970), dépenalisation de l'homosexualité (1982), lutte contre le sida (depuis les années 1980) obligeant à une parole publique sur le vécu des personnes LGBT, adoption du PACS reconnaissant légalement les couples homosexuels (1999, modifié en 2006).

Cette évolution tire en grande partie sa source dans l'émancipation des femmes. L'acceptation des personnes LGBT et l'évolution des droits des femmes sont fortement liées historiquement et géographiquement dans le monde.

Elle est commune à de nombreux pays occidentaux (voir carte). Ainsi quinze pays ont à ce jour légalisé le mariage des couples homosexuels sur la totalité de leur territoire et trois sur une partie de leur territoire. A l'opposé, on constate des régressions importantes dans d'autres pays (Inde : repénalisation de l'homosexualité, Ouganda : volonté de restaurer la peine de mort pour les homosexuels, Nigéria, Russie...).

Dans ce contexte, on peut se demander en quoi le mariage homosexuel pose un tel problème à certain-e-s en France. La question centrale est d'accepter qu'au plan juridique, social et symbolique, un couple d'homosexuel-le-s soit égal à un couple d'hétérosexuel-le-s.

L'homophobie, c'est-à-dire le rejet des personnes LGBT, reste forte en France aujourd'hui. En témoigne le taux de suicide des jeunes gays qui reste élevé : il est cinq fois supérieur à celui constaté pour les jeunes hétéros (INPES, 2012). De même, le taux d'acceptation de

En synthèse : quels enjeux ?

- ➔ Evolution du modèle familial : le modèle familial classique du mariage 'un père, une mère et des enfants' a profondément changé.
- ➔ Emancipation des personnes LGBT depuis 40 ans dans les pays occidentaux, qui aspirent à l'égalité.
- ➔ Une manière de gérer le débat politique en France, qui questionne le débat démocratique.
- ➔ Y aurait-il un 'droit naturel' au dessus du débat démocratique ?
- ➔ Un débat sur les questions sociétales et sur l'homophobie.

l'homosexualité dans l'opinion publique, qui avait beaucoup progressé jusqu'en 2011 (86%), a régressé depuis (77% aujourd'hui)⁶.

Enfin, les associations de lutte contre l'homophobie ont vu leur nombre d'appels très fortement augmenter lors du débat sur le projet de loi Taubira⁷.

L'homosexualité fait encore peur à certain-e-s. Elle interroge le rôle sexuel et affectif de chacun-e et les modèles de comportement qui s'imposent à tou-te-s. Elle renvoie aussi à la question du genre, qui interroge la construction du masculin et du féminin en chacune de nous, quelle que soit notre orientation sexuelle. Ce travail sur soi, qui peut être très perturbant, en a visiblement gêné plus d'un-e.

La tension entre cette émancipation et les oppositions qu'elle engendre a dépassé les seules personnes LGBT. Elle est devenue un des symboles d'émancipation des minorités, en France et dans le reste du monde. Ainsi le président américain Barack Obama mentionne dans son discours lors des obsèques de Nelson Mandela : « *De par le monde aujourd'hui, des hommes et des femmes sont encore emprisonnés en raison de leurs convictions politiques, et persécutés en raison de leur apparence, de la manière dont ils prient ou de ceux qu'ils aiment.* »⁸

Un débat politique

Le débat sur le mariage pour tou-te-s a été fortement politique. Au-delà des maladresses ou des petits calculs des acteurs politiques, il a

posé des questions sur la manière dont nous débattons dans notre démocratie sur les sujets sociétaux, c'est-à-dire les sujets les plus fondamentaux.

La République française, depuis la Déclaration des droits de l'homme

et du citoyen de 1789, considère que tous les êtres humains sont égaux en droits, tandis que dans certains autres pays, certaines catégories de gens bénéficient de droits particuliers en raison de leurs caractéristiques communes, qui peuvent être culturelles ou religieuses : on dit que le droit français est universaliste tandis que le droit de ces autres pays est communautariste.

Quelle est la société la plus égalitaire ? Celle qui donne des droits identiques à tout le

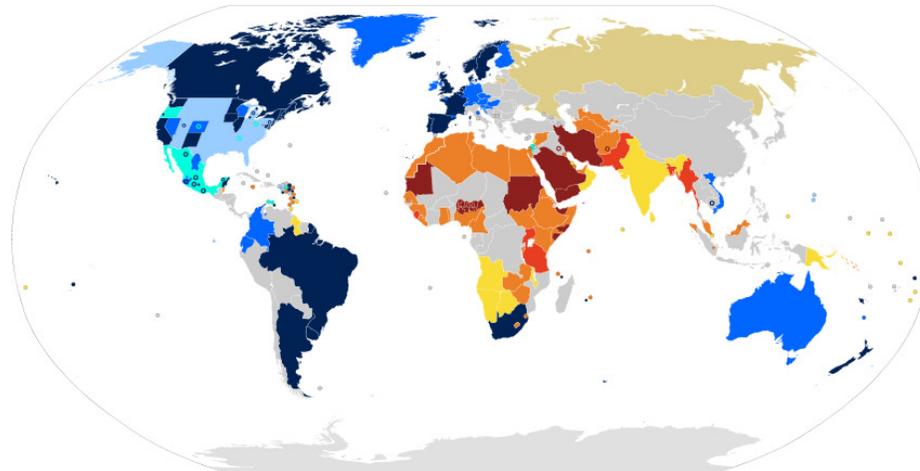
monde, en ignorant les spécificités de certaines catégories de de la population ? Ou bien celle qui reconnaît ces spécificités par des droits particuliers ? Comment reconnaître en droit ce que certaines communautés apportent à la société toute entière ? Comment créer

du lien en reconnaissant l'autre comme différent-e et en même temps égal-e avec les mêmes droits et les mêmes devoirs ?

Une deuxième question posée par ce débat est celui du domaine de la

démocratie. Existe-t-il des questions sur lesquelles la démocratie ne peut apporter des réponses parce qu'elles lui échappent ? Par exemple des questions qui relèvent de la « nature » ? Mais alors qui décide de la liste de ces questions sur lesquelles un débat démocratique ne serait pas possible ? Autrement dit, une société

État des législations nationales concernant l'homosexualité dans le monde.



Homosexualité légale

- Mariage homosexuel
- Autre type de partenariat (ou concubinage)
- Mariage reconnu mais non célébré
- Mariage reconnu seulement au niveau fédéral
- Unions de personnes de même sexe non reconnues

Source : Wikipédia, article « Homosexualité »

Homosexualité illégale ou réprimée

- Restrictions de la liberté d'expression
- Sanctions non appliquées
- Peine de prison
- Jusqu'à la prison à vie
- Peine de mort
- Pas d'information sur la peine

La tension entre cette émancipation et les oppositions qu'elle engendre a dépassé les seules personnes LGBT. Elle est devenue un des symboles d'émancipation des minorités, en France et dans le reste du monde.

⁶ http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/06/l-homosexualite-est-aujourd-hui-moins-acceptee-qu-en-2007-en-france_3424577_3224.html

⁷ Rapport SOS homophobie 2013 - http://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2013.pdf

⁸ <http://icp.ge.ch/po/cliotexte/fin-du-xxe-siecle-et-debut-du-xxie-siecle-actualites/obama.mandela.html>

dans laquelle un 'droit naturel' existerait au-delà des droits démocratiques serait-elle encore une société démocratique ?

Pour qu'une société soit démocratique, ne faut-il pas des débats libres et contradictoires sur n'importe quel sujet, en s'appuyant sur l'expérience humaine, sur le vécu des personnes concernées, sur les connaissances scientifiques, sur la comparaison avec ce qui se passe à l'étranger ? Les décisions sur toutes ces questions doivent être prises par des institutions elles-mêmes désignées de manière démocratique.

Durant les débats sur le mariage pour tou-te-s, a-t-on suffisamment prêté attention aux témoignages des enfants vivant dans des familles homoparentales et au grand nombre d'études scientifiques existant sur ce sujet ? Ces études montrent de manière générale que « *le développement des enfants de familles homoparentales ne diffère pas notablement de celui des enfants élevés dans un contexte hétéro-parental, sur les divers aspects étudiés.* »⁹.

Des démocraties dans laquelle un 'droit naturel' est invoqué pour limiter le domaine de la démocratie sont aujourd'hui en crise. On le constate par exemple dans la démocratie américaine avec le « Tea Party ». Cette question est d'autant plus importante quelle se pose dans un contexte de défiance vis-à-vis des représentants politiques dans la plupart des pays occidentaux, et notamment en France.

La décision du Conseil constitutionnel sur la loi Taubira¹⁰ est éclairante sur le domaine démocratique car elle constate que le fait que le mariage n'ait été précédemment ouvert qu'aux couples hétérosexuels « *ne peut donc constituer un principe fondamental reconnu par les lois de la République au sens [...] de la Constitution* » et que ce choix relève du législateur. En ce qui concerne l'enfant, le Conseil constitutionnel réaffirme qu'il n'y a pas de « droit à l'enfant » mais que, quelque soit le couple adoptant, hétérosexuel ou homosexuel, l'adoption est soumise à une procédure administrative d'agrément qui vérifie la « conformité de l'adoption à l'intérêt de l'enfant ».

Un troisième enseignement à tirer du débat sur le mariage pour tou-te-s est le rôle d'internet dans le fonctionnement actuel de notre démocratie. Nous avons observé l'efficacité des opposants au

mariage pour tou-te-s, qui ont su utiliser les nouveaux médias tels que Facebook et Twitter (mais qui avaient aussi des moyens financiers visiblement imposants). Internet modifie donc la manière de débattre dans le champ démocratique. Il y a là un défi pour notre association.

Un débat religieux ?

Nous consacrons le chapitre 4 de ce dossier à cette question évidemment très importante.

L'après mariage pour tou-te-s pour un mouvement homosexuel chrétien

Le mariage pour tou-te-s est une avancée car il permet à tous les couples qui s'aiment de se marier et améliore la protection juridique des enfants grandissant dans des familles homoparentales. Pour autant, il n'a pas été jusqu'au bout de l'égalité des couples hétéro et homosexuels car il n'a pas étendu l'accès à la PMA en France aux couples de lesbiennes. En outre, l'homophobie est restée forte dans notre pays.

Face à cela, David & Jonathan, en tant qu'association homosexuelle chrétienne ouverte à toutes et tous, doit s'interroger pour savoir comment lutter contre l'homophobie, en prenant en compte les personnes là où elles en sont dans leur cheminement.

En même temps, le mouvement LGBT français est devenu désormais un acteur incontournable des grands débats sociétaux (famille, émancipation des minorités), ce qui l'amène à être confronté à des questions sociales beaucoup plus larges que celles qui sont propres aux personnes LGBT (évolution de la famille, PMA, études de genre, universalisme/communautarisme et prise en compte des minorités...).

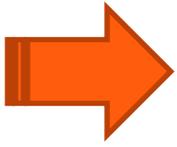
D&J doit donc se questionner sur la manière dont nous témoignons sur nos vécus : comment interroger l'autre dans ce qu'il-elle vit et ressent ? Comment pouvons-nous accueillir l'autre dans sa différence et permettre ainsi le 'vivre ensemble' ? Notre mouvement doit jouer son rôle pour la construction d'une société véritablement démocratique et contre toutes les formes de rejet de l'autre.



⁹ GROSS (M), *S'habituer à l'homoparentalité* – Le Monde du 17 septembre 2012

¹⁰ Décision du conseil constitutionnel n° 2013-669 DC du 17 mai 2013 sur la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe

2.2 - Le « mariage pour toutes et tous » vu de Belgique



Perception de Pierre et Philippe

Février 2014

Propos recueillis par Fabrice et Nicolas

Quel a été votre cheminement avant de vous marier ?

Philippe: Nous nous sommes rencontrés en 1997. Nous avons vécu ensemble très vite. Nous envisagions une relation dans une perspective à long terme. Mes parents ont été un peu surpris ; deux hommes ensemble... Il existait un contrat de cohabitation légale, mais moins avancé que le mariage ou le Pacs.

Pierre: J'étais investi dans l'association homosexuelle chrétienne belge « Communauté du Christ Libérateur » (CCL), et les revendications principales des autres associations plus militantes portaient plutôt sur la lutte contre les discriminations et contre l'homophobie. Le mariage n'était pas une revendication à ce moment-là. Nous étions tous les deux impliqués dans notre paroisse, et nous n'envisagions pas que le mariage serait un jour possible pour nous.

Philippe: Je travaillais dans le milieu notarial et connaissais les astuces pour l'achat en commun d'une maison, pour contourner l'impossibilité légale de se marier.

Pierre: J'animais l'antenne du CCL à Liège, qui se réunissait dans une paroisse très ouverte, qui accueillait des sans-papiers. Nous y avons témoigné de ce que nous vivions et je me suis engagé dans l'équipe pastorale, qui nous a très bien acceptés. En 2001, nous avons organisé une célébration de couple dans cette paroisse avec les paroissiens et nos familles et amis.

Dans quel contexte le mariage homosexuel est-il arrivé en Belgique?

Pierre: En 2002, en Belgique, les partis à connotation chrétienne ont perdu les élections et se sont retrouvés dans l'opposition (ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années).

Le système étant proportionnel, les partis majoritaires ont fait une coalition arc-en-ciel libéraux-socialistes-écologistes sans partis chrétiens. Ces partis ont fait un accord de gouvernement incluant pour la première fois de sérieuses avancées sur les questions LGBT. Par opportunité, ces partis ont mis le mariage homo sur la table car cela était plus facile à faire que d'autres réformes. Ce faisant, ils ont volontairement reporté à plus tard toutes les questions liées à la famille et à la filiation, qui ont été votées 3 ans plus tard dans le cadre de la réforme de l'adoption.



Philippe: Aujourd'hui, il reste encore une revendication, permettre dans un couple de femmes que l'épouse de la mère soit parent légal d'office sans qu'elle soit obligée d'adopter (procédure longue et lourde).

Le mariage des couples de même sexe en Belgique

- Institué en 2002 en Belgique, le mariage des couples de même sexe a suscité beaucoup moins de passion qu'en France.
- En 12 ans, le mariage homo n'a pas engendré de révolution sociale.
- Les couples mariés de même sexe sont bien acceptés, exceptés dans certains milieux issus de l'immigration.
- La manière de débattre sur les questions sociales est très différente en Belgique, les décisions sont plus décentralisées qu'en France.
- Si la question de l'égalité homme/femme reste un sujet d'actualité en Belgique, le débat sur les études de genre reste typiquement français.

Pierre: Nous nous sommes mariés en 2004. Nous avons attendu un peu car nous étions dans un village et nous ne voulions pas être dans les journaux. La fête qui a suivi notre mariage à la maison communale (Mairie) a eu lieu dans la salle paroissiale du village.

Comment êtes-vous acceptés maintenant en tant que couple marié ?

Pierre: Nous n'avons jamais eu de soucis dans le village. Cela nous a permis de connaître les gens. Toutefois, nous ne nous sommes jamais impliqués dans la paroisse de notre village car à Liège la liturgie est beaucoup plus moderne alors que celle du village est restée assez traditionnelle et ne nous attire pas. Nous nous impliquons toutefois ponctuellement dans la vie du village, à la brocante, etc.

Philippe: Maintenant, nous sommes plus connus que nous ne connaissons les gens. Dans un village comme le nôtre, les gens se connaissent souvent par les enfants. Mais notre couple ne pose pas de problème, il est admis que nous sommes un couple. Je suis persuadé qu'il y a certains dans de la société belge pour lesquels cela pose problème. En particulier, cela reste problématique dans certains milieux issus de l'immigration où c'est plus difficile pour des jeunes gays et lesbiennes de vivre qui ils sont. Le mariage homo a permis à ceux qui voulaient se marier de le faire, mais beaucoup de couples ne se marient pas. Un certain nombre de gays et de lesbiennes vivent encore dans le placard. Dans notre village, il y a un couple de lesbiennes, qui ont des enfants. Elles font partie de l'association de parents de l'école du village. Cela ne pose apparemment pas de problèmes. Les associations LGBT sont très visibles à Liège. Nous connaissons un cas de famille homoparentale ayant eu recours à la GPA. La plupart des autres situations que l'on connaît sont des couples où les enfants proviennent de précédents mariages hétéros.

Comment avez-vous vu le 'mariage pour tous' français depuis la Belgique ?

Pierre: Les chaînes de TV françaises font partie du paysage audiovisuel en Belgique. Les gens regardent les chaînes belges et françaises. Il y a eu beaucoup d'appels à solidarité des associations LGBT belges envers les LGBT français. J'ai participé à une manifestation à Clermont-Ferrand soutenant le mariage pour tous car j'étais en déplacement professionnel en Lozère pour plusieurs mois au début 2013.

Philippe: La manière dont les opposants au mariage pour tous se sont exprimés nous a choqués. Le mariage homo en Belgique est passé sans heurt, sans discours homophobe. Il y a une disproportion incroyable entre ce qui s'est passé en Belgique et ce qui s'est passé en France en 2013.

Pierre: Ce qui est incroyable, ce sont tous ces gens (contre) qui manifestent encore en février 2014. Les grandes mobilisations en Belgique sont pour la lutte contre la pédophilie (« Marche blanche »). L'Eglise catholique n'arrive pas à mobiliser de la même manière. L'Eglise en Belgique est payée par l'Etat et n'a pas besoin de l'argent des fidèles pour vivre. Les fidèles sont peut-être moins engagés car ils ne payent pas directement l'Eglise.

Philippe: Je pense que les mouvements très traditionalistes dans l'Eglise catholique sont très à la marge en Belgique. Nous avons un christianisme plus moderne et plus tolérant qu'en France. Dès qu'il y a une tentative d'intervention de l'Eglise, elle se fait remettre à sa place. Par exemple pour l'évolution de la loi sur l'euthanasie pour

prendre en compte certaines situations de mineurs, les Chrétiens au Gouvernement ne sont pas prêts à voter ce texte. L'Eglise a appelé à une veillée de prière qui n'a rassemblé que 300 personnes. Il y a eu des réactions très fortes contre son intervention. La Belgique est historiquement catholique. Lors de la séparation avec les Pays-Bas, la Belgique était la partie catholique. L'enseignement catholique en Belgique n'a pas le même statut qu'en France. Il est financé par l'Etat et l'enseignement est principalement fait par des laïcs. Il y a aussi beaucoup d'hôpitaux catholiques, mais sous contrôle et financement partiel de l'Etat et qui ne sont pas des établissements privés réservés aux plus riches.

Le mariage homosexuel a-t-il été une 'révolution sociale' en Belgique ?

Philippe: En Belgique, le mariage homo n'a pas changé la face du mariage. Il n'y a pas eu de modification fondamentale de la société Belge. Il n'y a pas eu de révolution sociétale. Cela n'a rien enlevé aux autres.

Pierre: Les craintes en France relèvent de la peur. Il y a des gens dans les « manifs pour tous » qui ont peur qu'on leur enlève des représentations « un père, une mère ». Ils considèrent que cette représentation est liée à leur foi chrétienne. Je ne vois pas cela dans l'Evangile. J'ai l'impression que l'Eglise encourage cela afin de récupérer du monde dans les églises, et récupère certains thèmes. Ce n'est pas cela qui fera évoluer l'Eglise dans le meilleur sens. Il y a des communautés religieuses jeunes et très peu progressistes en Belgique qui drainent du monde mais ne se manifestent pas publiquement dans la société.

Comment est vue la question du genre en Belgique ?

Pierre: Je vois beaucoup d'agitation sur l'égalité homme/femme. Il doit y avoir une parité homme/femmes sur les listes électorales et une lutte contre les discriminations. Le débat n'est pas aussi passionné en Belgique qu'en France.

Philippe: Il n'y a pas grand débat sur le genre dans la société belge. La culture française du débat public est beaucoup moins présente en Belgique. Les débats y sont cloisonnés par la frontière linguistique. La France est un grand pays mais très centralisé. Par exemple, sur l'enseignement, il n'y a pas en Belgique une décision centrale (comme par exemple pour les « journées de la diversité »). Le débat est plus

Les craintes en France relèvent de la peur. Il y a des gens dans les « manifs pour tous » qui ont peur qu'on leur enlève des représentations « un père, une mère ».

progressif. Dernièrement, la région wallonne a décidé que tous les conseils d'administration d'association (ASBL) devaient avoir au moins un tiers de femmes. Cela n'a pas fait un tollé.

Pierre: Les lois sur l'égalité hommes/femmes relèvent du niveau fédéral, mais il n'y a pas vraiment besoin de nouvelles lois, plutôt de faire bouger certaines parties de la société.



Philippe: La situation des personnes transgenres en Belgique évolue. Il peut y avoir beaucoup de choses qui avancent du côté médical. Par contre, pour la modification de la carte d'identité, des évolutions restent à faire. La loi permet de changer de genre mais seulement s'il y a une opération médicale

(stérilisation pour la femme). Une demande des organisations LGBT belges est de pouvoir changer de prénom sans opération. Il y a encore des évolutions à faire pour les personnes transgenres. C'est aussi un petit pays, donc peu de gens sont concernés. L'impact collectif est plus difficile à obtenir.

La proximité de la Hollande influe-t-elle sur le débat sur le genre en Belgique ?

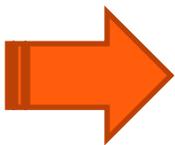
Pierre: Dans le mouvement LGBT en Belgique, il y a une grosse influence de la partie néerlandophone qui est plus avancée. Par

exemple, la « Lesbian & Gay Pride » (Marche des Fiertés LGBT) belge fut organisée en 1995 à Bruxelles pour la première fois au niveau national. Mais des « Roze Zaterdag » (samedis roses) avaient déjà rassemblé de nombreux manifestants à Gand ou Anvers pendant plusieurs années. Autre exemple, j'ai participé à un camp rassemblant 100 jeunes gays et lesbiennes flamand de tous les coins de Flandre, organisé par une fédération de 8 associations de jeunes homos en 1995 alors que la fédération des cercles étudiants homos francophone est née en 2012. La Flandre est plus urbaine alors que la Wallonie est plus rurale. Les mentalités ne sont pas les mêmes.

Philippe: Je pourrais compléter le propos en précisant qu'à mon avis, les avancées en Belgique sont aussi liées au président actuel du PS, qui est ouvertement gay, a fait bouger les choses dans son parti et est aujourd'hui notre Premier ministre.

Pierre: Nous avons récemment été invités par un groupe de femmes dans un groupe d'éducation permanente chrétien à parler d'homosexualité. Les seules images qu'elles avaient de l'homosexualité étaient celles de la télé. Tant que les personnes ne sont pas concernées autour d'elles, elles ne se posent pas la question. Le mariage fait évoluer cela car il y a une visibilité. L'avortement (à cause des projets révisionnistes en Espagne) est un sujet qui catalyse plus de manifestations de soutien dans les médias.

2.3 – L'homophobie ressentie des gays et des lesbiennes lors du débat



Interview de Marie – adhérente à D&J depuis 2005

Janvier 2014

Propos recueillis par Nicolas. Les prénoms ont été modifiés.

Nous sommes 7 frères et sœurs, mes parents sont catholiques pratiquants et nous ont éduqués de manière catholique, dans la culture « scout », et dans l'esprit Vatican II. Mes frères aînés ne sont plus vraiment croyants, en tous cas pas intéressés ; l'un d'eux est même gay. J'ai un autre frère qui est prêtre, une sœur très pratiquante et un petit frère marié et père d'une famille nombreuse, très pratiquante aussi. Pour ma part, après une jeunesse très catho (aumôneries, scouts, paroisse...) J'ai commencé à prendre mes distances avec l'Eglise vers mes 20 ans, parce que j'avais d'autres centres d'intérêt.

Vers mes 30 ans j'ai vraiment admis mon homosexualité, dont je me doutais depuis longtemps ; et j'en ai parlé à mes parents dans la

foulée. Ils ont eu un choc, mais ne m'ont pas jugée et ont toujours maintenu le dialogue et surtout, leur amour inconditionnel.

Mes frères aînés ont été plutôt indifférents à l'annonce de mon homosexualité. Mon petit frère a plutôt bien réagi, mais son épouse l'a très mal pris et m'a dit des choses très blessantes, sans méchanceté car apparemment elle voulait, sincèrement, « mon bien ». Cela a été encore plus compliqué pour elle quand elle a appris qu'elle avait aussi un beau-frère gay ! C'est resté depuis lors un sujet extrêmement sensible pour elle. On n'a jamais coupé les liens, je suis proche d'eux quand même, mais on ne parle jamais de cela. Ma sœur, elle, que j'adore et qui me le rend bien, m'a acceptée comme je suis, sans pourtant jamais vraiment comprendre. Enfin, mon frère prêtre est toujours resté ouvert à l'échange.

On en était là quand le débat sur le mariage pour tous a commencé.

Au début je pensais que ma famille, globalement, serait favorable au projet, et d'ailleurs on n'en parlait pas vraiment. J'étais engagée dans la défense du projet de loi avec David & Jonathan. Puis j'ai appris, fin 2012, que mon petit frère et sa famille participaient aux « Manifs pour tous » pour s'y opposer. Cela m'a stupéfaite. Avec une sœur et un frère homos ! Après quelques échanges au début, je n'ai pas pu continuer à en parler avec eux, même si je leur ai laissé l'argumentaire de notre association en faveur du mariage pour tous. Cela a été très douloureux pour moi de les savoir dans le mouvement opposé et de ne sentir aucun soutien dans le reste de ma famille. Je l'ai mal vécu, car j'ai eu le sentiment que ni mes frères et sœurs ni mes parents ne comprenaient ce que je ressentais et à quel point ce comportement



me blessait. Ce n'était pas tant à cause de nos désaccords sur le projet de loi en lui-même, on a le droit de discuter après tout, mais de leur incapacité à réaliser l'homophobie ou les stupides préjugés que la « Manif pour

tous » véhiculait, même involontairement.

J'ai eu le sentiment d'un très grand isolement au sein de ma propre famille, d'autant plus douloureux que je ne m'attendais pas du tout de leur part à une telle incompréhension. Ils ne m'ont pas insultée, ni jugée, mais ils n'ont eu aucun mot de soutien, ils n'ont tout simplement pas compris ce qui m'arrivait. Tout ce que je pouvais leur dire, leur livrer comme arguments factuels et objectifs, ils ne l'entendaient pas et me considéraient comme de parti pris, incapable de propos objectifs et raisonnés, en raison de mon engagement militant. Ils n'avaient pas envie de se confronter à des arguments contraires aux leurs, ni de chercher à démêler le vrai du faux. J'ai dû renoncer à leur parler de ce sujet.

Mon frère prêtre a fini par me dire, après plusieurs mois, qu'il venait de comprendre à quel point les « Manifs pour tous » étaient homophobes, même si elles s'en défendaient vigoureusement. Cela ne lui était pas du tout apparu jusque-là et ce n'est pas moi qui l'ai convaincu, ce sont ses paroissiens, ceux qui avaient un fils, une fille, un ou une amie concernés, et qui en avaient ras le bol des tracts à la sortie des églises. Avec mon frère gay j'ai eu finalement très peu d'échanges, à part quelques textos de soutien lors des manifestations

pour le projet de loi. Mais on a ressenti la même chose. Curieusement, son compagnon s'est montré moins touché, peut-être parce que plus loin de la famille.

Finalement, avec ceux de ma famille opposés au projet de loi, nous

J'ai eu le sentiment d'un très grand isolement au sein de ma propre famille, d'autant plus douloureux que je ne m'attendais pas du tout de leur part à une telle incompréhension. Ils ne m'ont pas insultée, ni jugée, mais ils n'ont eu aucun mot de soutien, ils n'ont tout simplement pas compris ce qui m'arrivait.

étions sur des registres différents et ne pouvions pas nous rencontrer dans un dialogue, moi partant de mon vécu, et de mon souhait que les homos disposent de droits pour leurs couples et leurs enfants, eux de leurs principes et de leur conviction que la typologie de famille défendue par l'Eglise était un modèle indépassable qui devait s'imposer à tous. D'une manière générale les gens ont parfois été victimes de la propagande « anti » et se sont mis à croire n'importe quoi, parfois contre l'évidence des faits. J'ai rencontré cette attitude absurde chez des personnes opposées au projet de loi et qui étaient tellement prises dans cette propagande que tout dialogue devenait impossible : « de toute façon on ne peut pas parler avec toi ! » me disaient-ils, avant même que j'ai ouvert la bouche... Ou alors « c'est anthropologique et puis c'est tout ».

Depuis le vote de la loi, dans ma famille, ils n'ont toujours pas compris ce que je ressens, hormis mon frère prêtre et bien sûr, mon frère gay. Je suis toujours étonnée qu'on puisse être aussi cramponné à des principes alors qu'on a sous les yeux l'exemple de ce que vivent les

personnes homosexuelles et les familles homoparentales, et croire des rumeurs absurdes (« la LGBT va enseigner la théorie du genre dans les écoles maternelles ») plutôt que de m'interroger sur ces sujets.

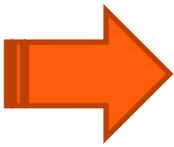
Peut-être que si je me marie un jour cela les fera changer, on verra.

Avec ma famille, on s'aime profondément, et c'est justement parce qu'on s'aime que leur soutien m'a énormément manqué. J'ai du mal à accepter, je crois, que malgré la force de nos liens, ils ne me comprennent pas, et qu'ils ne m'entendent pas. Et c'est cela qui me fait souffrir, encore aujourd'hui.

3 – Les premiers mariages / adoptions

Près d'un an après le vote de la loi sur le mariage des couples de même sexe, nous avons interrogé des couples homo qui se sont mariés, d'autres en questionnement, d'autres ne souhaitant pas se marier. Certain-e-s ont des enfants, d'autres non.

3.1 – REGARDS CROISES DE COUPLES QUI SE SONT MARIÉS



Interview de Jean-Paul et François

Janvier 2014

Jean-Paul, 55 ans, François, 70 ans. François est en retraite tandis que Jean-Paul, magistrat, est en activité professionnelle. Jean-Paul avait vécu pendant plus de 20 ans avec un compagnon avec lequel il était passé et qui est décédé en 2007 tandis que François avait été marié pendant plus de 25 ans et est père de trois enfants et grand-père.

Jean-Paul, de tradition catholique, n'est plus pratiquant, François est orthodoxe, pratiquant et impliqué dans la vie de son Eglise. Voici leur témoignage croisé.

Jean-Paul et François :

Nous nous sommes connus à D&J en 2008 et vivons ensemble à Lyon depuis 2009.

Avant le mariage

Nous n'avons pas éprouvé le besoin de nous pacser et la question du mariage n'avait guère été évoquée entre nous avant que le projet de loi ne soit présenté au Parlement et soulève les passions que l'on sait.

Nous avons participé, à Lyon, aux manifestations en faveur du mariage et, au fil du temps, nous nous sommes sentis de plus en plus concernés avec le sentiment que la vague d'homophobie que nous voyons se développer mettait personnellement et directement en cause notre être le plus profond et le lien d'amour que nous avons tissé au cours des trois ou quatre années précédentes.

Plus le temps passait, avec son cortège de manifestations d'intolérance, plus nous éprouvions le désir de donner à notre

amour un cadre officiel et d'affirmer le caractère public, pérenne et « normal » de notre lien face à notre environnement familial, amical et au-delà, dans le cadre de la loi républicaine, dès que celle-ci serait, enfin, promulguée.

Le mariage proprement dit

Notre mariage a été célébré le 12 octobre 2013 par Madame la Maire du 1^{er} arrondissement de Lyon. Nous l'avions, à sa demande et dans un souci de personnalisation de la cérémonie, rencontrée quelques jours auparavant. Nous étions, le 12 octobre, entourés d'une trentaine d'amis proches, nos familles, globalement peu à l'aise avec cette notion de « mariage pour tous » étant peu ou pas représentées.

... au fil du temps, nous sommes sentis de plus en plus concernés avec le sentiment que la vague d'homophobie que nous voyons se développer mettait personnellement et directement en cause notre être le plus profond et le lien d'amour que nous avons tissé....

La cérémonie, introduite par un discours à forte connotation symbolique de la Maire qui s'était fortement impliquée dans le combat en faveur du mariage pour tous, a, au-delà de son contenu juridique normal, comporté une intervention de Jean-Paul sous forme d'un hommage aux femmes qui se sont impliquées dans ce combat, en faisant observer que nous étions

mariés par une femme et que nos deux témoins étaient des femmes. Et la lecture par les deux mariés ensemble d'un poème de Jean Ristat : « *Je nous souhaite d'aimer ...* ». Beau mélange de joie, d'émotion, de chaleur et de sérénité, bref, que du bonheur, partagé et ressenti par tous ceux et celles qui nous ont accompagnés.

Ce fut un beau mariage et, toute civile que fut cette cérémonie, elle avait pour nous, au-delà de son caractère humain, une connotation spirituelle évidente sous plusieurs aspects. La tonalité donnée à la cérémonie, notamment par la Maire et par les paroles de Jean-Paul marquaient l'attachement aux valeurs de la République, à la fraternité, à la liberté. La lecture du poème de Jean Ristat situait cet événement du mariage dans la destinée de l'humanité qui dépassait de beaucoup les limites de nos vies personnelles : « *...le feu est en*

chacun de nous comme un miroir, où nous nous reconnaissons homme parmi les hommes ». Pendant toute la cérémonie, nous nous sommes sentis impliqués et portés bien au-delà de ce que nous avions imaginé.

Ce fut un beau mariage et, toute civile que fut cette cérémonie, elle avait pour nous, au-delà de son caractère humain, une connotation spirituelle évidente

L'attitude des Eglises au cours du débat sur le mariage nous avait profondément choqués et scandalisés, particulièrement l'appel répété à une sorte de croisade qui avait été entretenu par le Cardinal Barbarin, archevêque de notre ville, avec des paroles homophobes particulièrement outrancières et odieuses. Il n'était pas imaginable pour nous, dans ces conditions, de vouloir donner un caractère religieux à notre union, alors que nous venions d'assister à la vague d'homophobie relayée sinon orchestrée par les Eglises.

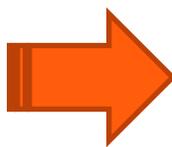
Après le mariage

Le mariage n'a pas, en soi, modifié l'organisation de notre vie matérielle, puisque nous habitons ensemble depuis longtemps mais il a, assez subtilement, modifié notre position face au monde extérieur, famille, amis, relations, par l'affirmation publique du lien qui nous unit désormais du fait de la loi républicaine.

L'annonce de notre mariage, directement ou par l'envoi de faire-part, a amené tous les membres de notre entourage, familial, amical, relationnel, voire professionnel, à se positionner face à cette union « hors normes » : réaction chaleureuse et joyeuse, gêne, maladresse, absence totale de réaction parfois, hostilité déclarée, nous avons tout connu, et pas toujours là où nous l'attendions ! Les réactions sont très révélatrices de la position des uns et des autres face à l'homosexualité en général et ce n'est pas le moindre mérite de cette loi sur le mariage que d'obliger chacun à se positionner dans ce domaine ! Comme de juste, personne ne s'est dit homophobe, au contraire, même tel frère de François qui a eu une attitude brutale de rejet : « *Pour moi, le mariage c'est un homme et une femme. Un point c'est tout* ».

Les excès des réactions des Eglises pendant tout le débat sur le mariage ont amené Jean-Paul à un rejet total des institutions ecclésiastiques, tandis que François demeure fidèle à son Eglise orthodoxe (mais d'un peu plus loin !) quand bien même il a été fort déçu par l'attitude de certains de ses coreligionnaires.

Mais quelles qu'aient été les réactions des uns et des autres, pour nous, en tous cas, on recommencerait sans hésiter !!!



Interview de Babeth et Géraldine

Janvier 2014

Babeth a 32 ans et Géraldine 46 ans.

Nous habitons une petite commune rurale dans le Nord, à trois kilomètres d'une petite ville, Avesnes-sur-Helpe. C'est là au cinéma de cette ville que nous nous sommes rencontrées à l'occasion d'un ciné débat, en 2005. Mais notre rapprochement, amical puis rapprochement tout court, date de décembre 2006. Géraldine était alors mariée avec un homme, sans enfant.

Avant le mariage

L'idée de vivre ensemble s'est imposée d'elle-même. Nous étions bien ensemble. Et puis, il nous fallait un chez nous. L'appartement de Babeth trop petit. La recherche d'un nid douillet était aussi pressante compte tenu du contexte (divorce de Géraldine). Nous vivons ensemble depuis septembre 2008. En 2012, nous avons acheté une maison avec un grand terrain et une jolie vue sur la campagne.



Quelles questions de sens se sont posées ?

L'envie d'apparaître comme un couple au regard de la société nous a conduites le 18 septembre 2009 à contracter un PACS. C'était important pour nous. Un an plus tard, le 25 septembre 2010, nous avons fêté cela avec 140 personnes. Des membres de notre famille sont venus, mais pas tous. La maman de Babeth n'était pas là. Les parents de Géraldine non plus. Le père de Babeth était présent et il a fait un discours émouvant, à partir du texte tiré du Prophète de Khalil Gibran : « *Vos enfants ne sont pas vos enfants...* » Au cours de la fête, a eu lieu une bénédiction religieuse par un prêtre local et une

pasteure, amie de Babeth venue des Pays-Bas.

En 2012-2013, nous avons milité pour le mariage pour tou-te-s, en manifestant et en nous exprimant dans les médias par nos

Sur l'aspect militant, l'adjoint au maire a fait un très joli discours, se réjouissant de pouvoir célébrer ce mariage parce qu'il était le fruit de deux volontés et d'un pays où la liberté peut se vivre.

témoignages.

Le mariage proprement dit

Le jour de notre mariage civil, en septembre 2013, nous avons ressenti une grande joie. Babeth quand même inquiète pour l'organisation, car nous avons invité nos proches chez nous, pour un méchoui dans le jardin. Mais quand nous sommes parties avec nos robes bleues faites sur mesure pour cette occasion, sur la mobylette bleue motobécane fleurie par des amis, notre stress s'est envolé. Nous étions très enthousiastes toutes les deux sur notre monture dans la campagne, au soleil, nous volions vers notre destin, notre mariage allait pouvoir s'accomplir.



Les personnes invitées (une centaine présente, dont une majorité d'hétéros, et quelques personnes plutôt opposées au mariage pour tous) ont joué le jeu. Elles étaient costumées pour le défilé créatif qui leur avait été suggéré. Il y a beaucoup de sourires sur les photos.

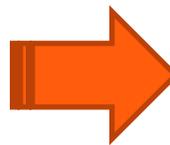
En quoi le fait que ce soit un mariage LGBT a-t-il été spécifique ?

Ce mariage a été spécifique à nous. Ce mariage a été à notre image surtout. La parade (notre défilé créatif) a permis de passer du temps ensemble puisque une fois le mariage prononcé en mairie, tout le monde a marché vers la maison, se parlant, riant, échangeant. Sur l'aspect militant, l'adjoint au maire, a fait un très joli discours, se réjouissant de pouvoir célébrer ce mariage parce qu'il était le fruit de

deux volontés et d'un pays où la liberté peut se vivre. Babeth a pris la parole pour remercier François Hollande et Christiane Taubira d'avoir rendu ce mariage possible et d'avoir fait naître l'espoir pour tous les couples de pouvoir se marier un jour s'ils le souhaitent.

Après le mariage

Notre mariage a eu pour conséquence de raviver le conflit entre Babeth et sa mère, qui n'accepte toujours pas son homosexualité. Actuellement, Babeth a choisi de prendre de la distance, suite aux paroles blessantes de sa mère. Une grande partie de la famille de Géraldine avait fait le déplacement de Montpellier pour ce mariage. Cela a resserré les liens entre nous. Nous n'avons pas l'impression que ça ait changé grand-chose pour notre entourage proche, local, qui déjà avait partagé notre bonheur au moment de notre fête de PACS.



Interview de Nicolas et Fabrice Janvier 2014

Nicolas (47 ans, catholique) et Fabrice (45 ans, agnostique) habitent Paris. Ils se sont rencontrés à D&J il y a 17 ans, ils se sont pacés en 2000 et mariés en novembre 2013. Nicolas travaille dans un ministère et Fabrice dans le privé en informatique.

Avant le mariage

Dans notre amour, il y a la tendresse, indispensable, la sexualité, si agréable. Il y a la cuisine par laquelle tant de choses s'échangent. Il y a la randonnée qui nous ramène à la réalité de la nature. Il y a les voyages qui nous transforment car ils questionnent la manière dont nous vivons.

Entre nous deux, nous tentons de maintenir un dialogue permanent, en essayant d'être vrais. Le dialogue est parfois un peu vif. Cela a le mérite de remettre les idées en place ; et puis nous nous en sortons souvent par l'humour.

Entre nous deux, nous tentons de maintenir un dialogue permanent, en essayant d'être vrais

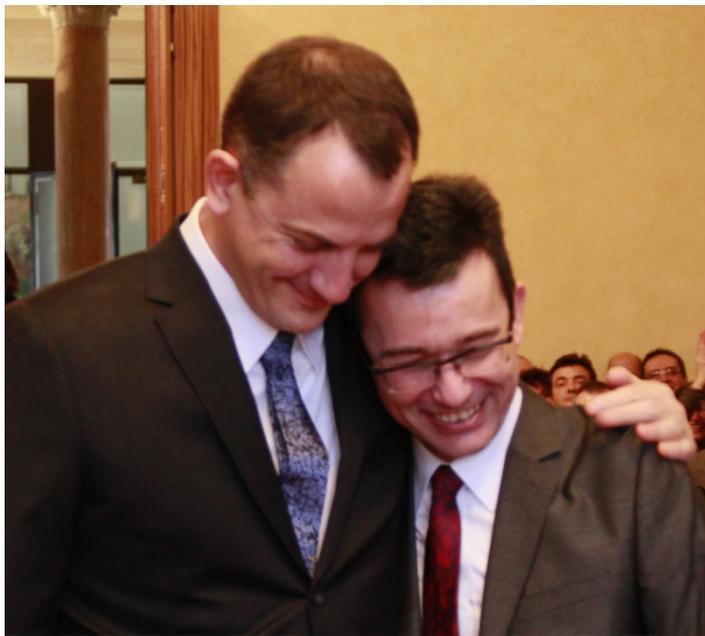
Le fait de ne pas avoir d'enfant nous laisse plus de temps, pour voir grandir et accompagner les enfants des autres, pour nous investir dans notre association et pour nous investir, certainement beaucoup trop, dans nos vies professionnelles. Ce temps libre, nous tentons de le consacrer à celles et ceux qui nous sont cher-e-s et aux idées que nous défendons.

Se posait donc la question « *mais pourquoi vous marier après 17 ans de vie commune ? Votre PACS ne suffisait-il pas ?* » Eh bien non, cela ne suffisait pas ! Notre couple n'est pas exceptionnel, notre amour est comme celui d'un bon nombre. Nous voulions partager avec celles et ceux qui nous sont cher-e-s ; ce que ne permettait pas il y a 13 ans un formulaire de PACS rempli seuls tous les deux à un guichet de tribunal d'instance...

Le sens que nous avons voulu donner est aussi un sens social. Nous voulons porter un témoignage de vie, de vivre ensemble, dans une société qui a besoin d'espoir. Nous avons beaucoup milité en faveur de cette nouvelle loi, nous avons défilé avec beaucoup pour la défendre.

Le mariage

Le mariage à la mairie a ressemblé environ 120 personnes : familles, amis, hétéros, homos, jeunes, âgés, de tous milieux



Quelle émotion lors de la célébration, lorsque nous nous sommes retournés après les paroles du maire et que nous avons croisé tant de regards. C'était un moment partagé d'émotion et de vérité. Lors du vin d'honneur, chacun-e à sa manière exprimait une émotion d'autant plus intense que notre histoire commune avec eux était déjà ancienne. De nombreux-ses D&Jistes étaient présents. Il y a eu des discours militants et en même temps une vraie rencontre entre des D&Jistes et nos ami-e-s et familles.

Nicolas regrette l'absence de mariage religieux et aurait souhaité un moment où le nom de Dieu soit invoqué. Fabrice aurait aimé une

parole spirituelle, mais le fait de faire du commun comportait une part spirituelle.

Après le mariage

Il y avait dans l'assistance des personnes qui n'étaient pas pour le mariage pour tous. Plusieurs sont venues nous témoigner que ce mariage les avait fait bouger.

Ce mariage n'a pas profondément changé notre relation, par contre, il a changé le regard de nos proches sur notre couple et le rend plus fort.

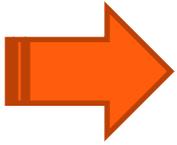
Ce faisant, nous avons eu conscience que le mariage pour tous créait un débat profond dans la population de notre pays, et d'autres pays qui nous observaient, car le mariage et la famille touchent au cœur du

vivre ensemble qui fonde une société. Ce sont des questions que chacun-e peut comprendre, l'amour, la vie, être un homme, être une femme, chacun-e peut avoir une opinion personnelle. Deux hommes ou deux femmes qui se marient, ce n'est pas (pas encore !) anodin, c'est encore surprenant. C'est une différence, oui, mais au sens où nous sommes toutes et tous différents, différents mais égaux. Ce n'est pas que de la politique de le dire, c'est profondément humain : notre amour est d'égale valeur pour construire notre société. C'est de cet amour-là que nous voulions témoigner aujourd'hui par ce mariage.

Alors oui, « on s'aime, on se marie ! ». Ce mariage a un sens pour nous deux, il a un sens parce que nos proches étaient là, il a un sens car « le vivre ensemble » est constamment à réinventer.

Il y avait dans l'assistance des personnes qui n'étaient pas pour le mariage pour tous. Plusieurs sont venues nous témoigner que ce mariage les avait fait bouger.

3.2 – HOMOPARENTALITE : DES SITUATIONS MULTIPLES



Interview de Marianne et Catherine

Propos recueillis par Fabrice - 17 Janvier 2014

Marianne et Catherine se sont rencontrées en novembre 2010 et habitent ensemble à Auxerre depuis avril 2011.

Marianne est fortement investie dans le milieu LGBT et a cofondé le centre LGBT de l'Yonne. Elle est administratrice dans le milieu de la musique baroque où elle est régulièrement en relation avec des milieux politiques et culturels.

Catherine de 16 ans l'aînée de Marianne, est quant à elle professeure. Toutes deux sont visibles comme couple auprès de leur entourage.

Comment avez-vous eu ce projet d'enfant ?

Marianne : Pour moi, le projet d'enfant était une évidence dès le début de notre relation.

Catherine, a vécu une précédente relation où elle a élevé durant 2 ans et demie un enfant adopté par sa compagne. Depuis leur rupture, Catherine ne peut plus voir le garçon.

Au départ de notre relation, Catherine ne voulait pas d'enfant car elle ne voulait pas revivre cette séparation. C'est pour cette raison que nous avons décidé que c'est Catherine qui porterait l'enfant.

Comment avez-vous décidé de vous lancer dans une PMA ?

Marianne : La décision d'une PMA a été mûrement réfléchi. Nous avons longuement discuté avec d'autres couples qui ont fait la même démarche et consulté les forums internet.

Nous sommes allées six à sept fois en Belgique dans un centre de PMA, où le personnel médical nous a accompagnées et a su écouter nos attentes.

Compte tenu de l'âge de Catherine, nous avons procédé à une fécondation in vitro avec don d'ovocyte pour augmenter les chances de réussite du projet.

C'est moi qui ai fait le don d'ovocyte [possible en Belgique]. A ce propos, le médecin nous a fait remarquer amusé « C'est quand même vachement pratique d'être en couple lesbien, vous, la donneuse vous l'avez sous la main ! ».

Après une stimulation hormonale pour nous deux, on m'a ponctionné des ovocytes, que l'on a fécondés. Puis un embryon a été réimplanté à Catherine.

Marianne : Après la fécondation, l'hôpital belge nous a accompagnées les 3 premiers mois, puis le suivi a été fait en France. Au début, notre gynécologue a été surprise lorsque nous lui avons parlé du projet, mais elle nous a très bien accueillies et acceptées tout de suite, et n'a fait aucune différence par rapport à un couple hétérosexuel.



Comment avez-vous choisi le donneur ?

Catherine : Le donneur, un Danois, est semi anonyme. Nous avons pris une décision commune que la porte ne soit pas fermée et, qu'à sa majorité, si elle en éprouve le besoin, Clara puisse connaître son géniteur et retrouver ses origines.

Dans le profil du donneur, il y avait une lettre de motivation qui expliquait pourquoi il a fait ce don. Certains de ses amis proches ne pouvaient pas avoir d'enfant, c'est ce qui l'a motivé à faire un don de sperme.

Il est difficile de choisir : nous avons présélectionné des donneurs suivant le groupe sanguin, la qualité du sperme, quelques caractéristiques physiques, et avons fait le choix final en lisant leurs lettres de motivation. Les éléments que nous avons sur le donneur nous permettront de donner des informations à Clara. Nous avons même sa photo quand il était bébé.

Clara est née le 24 juin 2013.

Pour moi, le projet d'enfant était une évidence dès le début de notre relation !

Et l'hérédité du donneur ?

Pour nous le don de sperme est comme un don d'organe. Certes, il y a une transmission génétique, mais elle reste en arrière-plan. Comme le donneur n'est pas présent dans nos vies, nous ne cherchons pas de ressemblances ou d'hérédité de caractère. L'important, ce sont les personnes qui sont physiquement et affectivement présentes pour l'enfant.

Etre parent pour nous, c'est d'abord l'investissement au quotidien. Et puis, au-delà des ressemblances physiques, un enfant ressemble aussi à ses parents par le mimétisme.

Marianne : Clara nous reconnaît toutes les deux comme ses parents. La complicité est différente avec chacune d'entre nous, mais elle a le même rire quand elle nous voit.

Comment vos familles ont accepté Clara ?

Catherine : Mon père a 80 ans et il n'avait pas encore de petits enfants. Il m'a toujours acceptée et n'a jamais fait aucune remarque sur mon choix de vie. Je lui ai simplement dit « *Papa tu vas être grand-père* » et lui ai expliqué le don d'ovocyte. Pour lui, j'étais enceinte, ma fille est sa petite fille, et il en est très heureux.

Marianne : De mon côté, mes parents se sentent grands-parents, même si je n'ai pas porté l'enfant. Le fait que Clara soit issue de mon don d'ovocyte les aide. C'est un enfant qui grandit comme tous les autres enfants, dans une famille avec des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents. Elle s'inscrit dans une lignée, jusqu'à son arrière-arrière grand-mère, qui, à 95 ans, est tout simplement ravie ! Comme quoi ce n'est pas toujours une question d'âge !

Clara a-t-elle un « référent masculin » ?

Marianne : Nous nous sommes posées la question mais nous n'avons pas cherché particulièrement de référents masculins. Nous avons choisi un parrain et le rôle des grands-pères est aussi important. Il y a naturellement des hommes dans l'entourage de Clara.

Votre décision de mariage est-elle liée à la naissance de Clara ?

Catherine : Je voulais me marier avec Marianne depuis le début. Je suis plus âgée et je sais ce que je veux. Etant catholique pratiquante, le mariage est l'engagement ultime. Nous n'avons pas droit à l'engagement à l'église, mais dans le mariage civil, il y a cette connotation d'engagement, de preuve d'amour, ainsi que le symbole.

Marianne : Avant de rencontrer Catherine, je n'étais pas du tout pour le mariage. Il était difficile pour moi de concevoir de s'engager toute une vie. Pour moi, le couple était un bout de chemin que l'on fait ensemble et on ne sait pas combien de temps cela va durer. Je ne voulais pas me projeter toute une vie, faire des promesses que je ne pouvais pas tenir. Cela vient probablement de mon histoire personnelle car mes parents ont divorcé quand j'étais petite.

C'est le projet d'enfant qui m'a fait réfléchir. Même si je me sens mère au quotidien, pour que la loi puisse me reconnaître comme le deuxième parent, il fallait se marier pour pouvoir ensuite adopter ma

filles. Ma relation avec Catherine est très forte et elle a une solide confiance en l'avenir. Au fil du temps, elle a su me convaincre. Finalement, notre vie actuelle est la conjonction de nos deux projets de vie : mon désir d'enfant et l'envie de Catherine de se marier.



Notre mariage a eu lieu début septembre. Nos proches étaient présents. Nous avons envie de nous engager entourées de nos familles et amis. C'était d'abord un événement profondément personnel, mais il y avait aussi une dimension militante. Le jour du mariage, j'ai ressenti une émotion particulière car il y avait dans la salle mes amis du centre LGBT avec lesquels nous nous sommes battus pendant un an [pour que la loi soit votée].

C'est un enfant qui grandit comme tous les autres enfants, dans une famille avec des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents. Elle s'inscrit dans une lignée, jusqu'à son arrière-arrière grand-mère, qui, à 95 ans, est tout simplement ravie !

Catherine : Beaucoup de personnes présentes étaient fières d'être là pour nous, mais aussi pour le symbole de l'égalité. Clara était là, dans nos bras. Le maire tenait à célébrer lui-même notre mariage, mais nous avons déjà demandé à l'adjoint à la culture, que nous connaissons bien. Nous avons

donc même eu le choix ! C'est finalement l'adjoint qui nous a mariées. En plus du texte sur le mariage, il nous a aussi lu les extraits du code civil sur l'éducation des enfants.

Qu'attendez-vous de l'adoption par Marianne? Quelle est la démarche ?

Marianne : Pour l'instant Catherine est le seul parent légal de Clara. Si elle est absente, alors il m'est par exemple impossible de signer des papiers officiels, ou d'emmener Clara à l'hôpital en cas d'urgence.

L'adoption me permettra d'obtenir l'autorité parentale, mais également d'officialiser ce lien très fort que j'ai avec Clara. Elle sera aussi mieux protégée. Elle aura deux parents comme tous les autres enfants, et s'il arrivait quelque chose à l'une d'entre-nous, l'autre serait toujours là pour veiller sur elle.

Catherine : La procédure d'adoption nécessite de déposer un dossier compliqué. Il faut aussi des témoignages, une lettre de motivation... ainsi que deux déclarations devant notaire, à deux mois d'intervalle, dans lesquelles le parent légal consent à ce que son conjoint adopte son enfant. Ensuite, c'est le procureur de la République qui instruit le dossier.

Nous sommes parmi les premières à faire cette démarche à Auxerre. La situation est encore floue, nous ne connaissons pas le délai de la procédure. Ce qui est certain, c'est qu'il faut être bien informées et avoir de la persévérance.

Marianne demande une adoption plénière car il n'y a pas d'autre parent reconnu (l'adoption plénière n'est possible que dans ce cas sinon il ne peut y avoir qu'une adoption simple).

Par contre, l'agrément du Conseil général n'est pas nécessaire, à la différence d'une adoption par un couple, ou par une personne célibataire, sans lien de parenté avec l'enfant.

Marianne : Pour l'instant, Catherine a deux livrets de famille : un livret de femme mariée et l'autre de mère célibataire. A la fin de la procédure, il n'y aura plus qu'un seul livret.

Quel conseil pour un autre couple de femmes désirant avoir un enfant ?

Marianne et Catherine : L'essentiel est d'avoir bien défini ensemble son projet, et qu'il nous corresponde. Il faut que le couple soit hyper solide, et que les deux s'épanouissent dans le projet. Car il y a beaucoup de démarches à faire, et il faut vraiment réfléchir en amont, d'autant que de nouvelles questions apparaissent au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Par exemple, il y a une question à laquelle nous avons été confrontées et que nous n'avions pas anticipée : dans le cas d'une FIV, qu'est-ce que l'on fait des embryons surnuméraires ? Cela soulève des questions éthiques. Au départ, nous n'avions pas la même perception des choses, mais légalement, il fallait que la décision soit commune

au couple, nous avons donc dû en parler et trouver ensemble la meilleure solution.

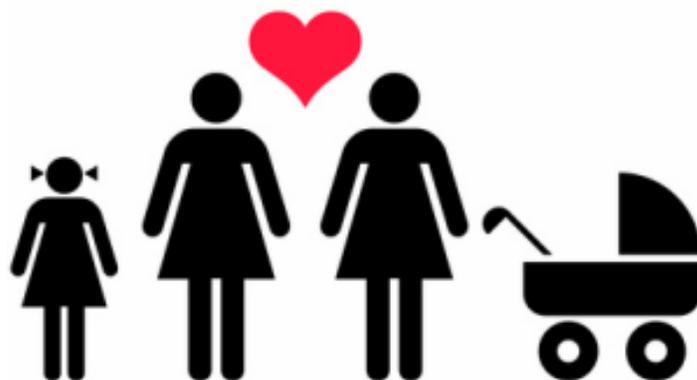
De même, nous nous sommes interrogées sur le partage des tâches vis-à-vis du bébé, le congé parental, etc.

Nous nous sommes appuyées sur d'autres couples pour avoir des conseils sur les démarches, pour choisir le bon hôpital, etc.

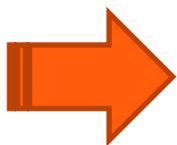
Et le futur ?

Marianne et Catherine : Nous voudrions un deuxième enfant, qui sera porté par Marianne. Il reste des embryons, donc l'enfant pourra avoir le même donneur que Clara.

Il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Avoir un enfant est quelque chose d'ordinaire. Dans le cas d'un couple de femmes, les gens perçoivent cela comme extraordinaire, mais pourtant, on s'aime, on se marie, on a un enfant. C'est on ne peut plus banal comme histoire ...



Il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Avoir un enfant est quelque chose d'ordinaire. Dans le cas d'un couple de femmes, les gens perçoivent cela comme extraordinaire, mais pourtant, on s'aime, on se marie, on a un enfant. C'est on ne peut plus banal comme histoire ...



Interview de Christiane et Annick

Propos recueillis par Fabrice en février 2014 - Les prénoms ont été modifiés.

Christiane et Annick sont en couple depuis 7 ans et vivent ensemble à Nantes. Annick a un fils, Pierre, de 14 ans qui vit le plus souvent avec elles.

Comment le fils d'Annick a-t-il accepté Christiane ?

Christiane : Lors de notre rencontre, Pierre m'a très bien acceptée. Par contre il n'est pas à l'aise auprès de ses camarades, d'avoir une maman qui vit avec une autre femme. Quand il sait que les parents de ses camarades savent cela, ou me connaissent, cela ne lui pose pas de problème ; mais dans le cas contraire, cela lui fait peur de le dire ou que les autres le sachent.

Annick : Ma rencontre a été une grande chance pour mon fils et pour moi. Mon fils a vu que j'étais heureuse. La relation était structurée à trois personnes, et moins fusionnelle pour lui avec moi.

Notre rencontre a aidé Pierre à s'épanouir et à s'ouvrir au monde extérieur.

Comment avez-vous vécu le débat du mariage pour tou-te-s ?

Annick : Christiane et moi n'avons pas de désir de nous marier.

Au départ je n'ai pas compris pourquoi le mariage était si important pour tout le monde. J'avais vécu mon mariage avec mon mari comme un enfermement. J'ai cherché à

me libérer. Pour moi un couple homosexuel doit permettre plus de liberté, d'égalité, moins de rôles tout faits. Selon moi, l'idée de mariage ne va pas avec ça. J'ai compris finalement que les homosexuel-le-s voulaient le mariage pour avoir les mêmes droits. D'accord. De ce côté-là, je pense que le pacs me suffit.

De façon plus classique, le mariage peut être vu comme un engagement. Nous n'avons pas besoin du mariage pour nous engager l'une par rapport à l'autre. Dans ses aspects de « formalisation » d'une relation de couple, d'inscription dans l'espace public et d'engagement, le mariage est donc une sorte d'« institution bourgeoise » qui ne nous dit rien.

Notre engagement est fort, personnel et privé, et même si nos voisins savent que nous sommes un couple d'homosexuelles, nous n'avons pas envie de faire un mariage public. Pour ce qui est d'une relation à trois, un couple et un enfant, le mariage peut être quelque chose de difficile.

Même si j'ai créé une vie par mes propres forces et par la chance qui m'a été donnée, je me retrouve confrontée de manière très douloureuse au fait que mon fils souhaite masquer mon homosexualité vis à vis de son collègue. Ce que je ressens au fond de moi, c'est que l'homophobie reste très forte.

Je pense que mon fils aurait du mal si je me mariais avec Christiane. Il accepte Christiane, il a beaucoup d'affection et d'estime pour elle, mais il ne pourrait pas imaginer que cela soit inscrit publiquement. C'est le regard social qui lui est difficile.

Il accepte mon homosexualité, mais par rapport à l'image publique, vis-à-vis de ses copains, cela doit rester caché.

En ce qui concerne les « Manifs pour tous », Pierre s'est intéressé et a manifesté en général qu'il n'approuvait pas, sans que cela soit vraiment un sujet de discussion entre nous.

Christiane : Nous envisageons de nous pacser mais pas de nous marier. Le pacs est plus léger. Nous envisageons le pacs et un testament pour plus de sécurité pour l'une

et pour l'autre. Nous souhaitons aussi que Pierre soit protégé. Le mariage ne grandirait pas les sentiments que j'ai pour Annick. C'est un cadre qui peut être pour certain-ne-s synonyme de contrainte.

Quel est pour vous l'enjeu du mariage pour tou-te-s ?

Christiane : Un collègue s'est marié récemment avec son compagnon. Le curé est passé. Cela a fait se rencontrer des personnes qui ne sont

pourtant pas tou-te-s sur la même « longueur d'onde ». Le mariage les a fait se rencontrer dans une fête très joyeuse : les gens jouaient de la musique, faisaient des farandoles, et participaient...

Annick : C'est extrêmement important de prendre conscience que l'on peut dépasser son cas individuel. Il y a un enjeu social et humain. Mais dans mon expérience personnelle, je suis confrontée à une

situation « un peu bizarre » car je vis avec Christiane et avec mon fils, ma vie est acceptée par mon ex-mari, mes voisins, ma famille. Il y a



La PMA en Europe

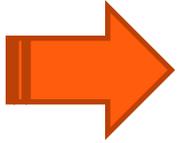
➔ La PMA est autorisée pour les couples de même sexe dans 6 pays d'Europe : Belgique, Danemark, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Suède.

➔ En France, près de 20 000 enfants naissent chaque année grâce aux techniques de procréation médicalement assistée, dont 6% issus de dons de gamètes (source BEH).

un très bon accueil, mais ce que je vis maintenant est beaucoup plus souterrain et je sens que l'homosexualité reste un problème pour mon fils. C'est douloureux pour moi. Dans ma vie, j'ai été confrontée à de l'homophobie quand j'étais plus jeune. Cela m'a fait rentrer dans le rang et me marier avec un homme. Même si j'ai créé une vie par mes propres forces et par la chance qui m'a été donnée, je me retrouve confrontée de manière très douloureuse au fait que

mon fils souhaite masquer mon homosexualité vis à vis de son collègue. Ce que je ressens au fond de moi, c'est que l'homophobie reste très forte. Cela me conduit à intégrer l'homophobie des autres dans mon propre esprit. Même si l'homosexualité paraît acceptée, dans mon expérience, je constate qu'au fond cela n'est pas si simple.

3.3 – DES COUPLES QUI QUESTIONNENT LE MARIAGE



Interview de Claire et Marie-Claire

Propos recueillis par Fabrice en février 2014 - Les prénoms ont été modifiés.

Claire et Marie-Claire se connaissent depuis 1990 et vivent ensemble depuis 1992. Claire travaille avec des enfants handicapés Marie-Claire travaille dans le social.

Avez-vous eu un désir d'enfant ?

Claire : Notre rencontre m'a permis de quitter un clan familial et un clan paroissial. J'ai beaucoup œuvré pour mes frères et sœurs, et j'ai toujours voulu travailler avec des enfants, mais n'ai jamais eu de désir d'enfant.

Marie-Claire : Très tôt, j'ai dû relayer ma sœur et son mari ; leurs enfants ont trouvé refuge chez moi durant des années. Depuis cette époque, je n'ai pas eu de désir d'enfant ou n'ai peut-être pas eu assez de place pour ressentir un manque d'enfant.

Lors des « Manifs pour tous », j'ai vécu un embrasement d'homophobie et d'obscurantisme auquel je ne m'attendais pas ... En même temps, j'ai été témoin d'une grande solidarité ...

Comment avez-vous vécu le débat du mariage pour tou-te-s ?

Marie-Claire : L'année dernière lors des « Manifs pour tous », j'ai vécu un embrasement d'homophobie et d'obscurantisme auquel je ne m'attendais pas. En même temps, puisque nous avons rejoint les manifestations soutenant le mariage pour tou-te-s, j'ai été témoin d'une grande solidarité, surtout de la part de personnes hétérosexuelles, de familles, de jeunes, de couples, de personnes retraitées...

J'ai vécu ces deux dimensions là et j'ai vu des gens qui réfléchissent, des gens qui peuvent être savants et humanistes, des gens à qui cela ne rapportait rien, qui ont aussi apporté leur contribution pour une évolution des mentalités : la sociologue Irène Théry, la psychanalyste Elisabeth Roudinesco, l'anthropologue Maurice Godelier...

Moi-même j'ai cheminé, dans le sens d'une égalité de droit. Ce qui était en jeu était la place de personnes homosexuelles dans la société, que leur existence soit enfin posée et non plus vécue dans la clandestinité ou ne sortant de la clandestinité que dans des cas particuliers.

Il y avait un enjeu de reconnaissance à part entière de l'être humain dans son amour. Ce cheminement vers une égalité pourrait conduire (mais on est peut être utopiste) vers une société qui affirme de la liberté et de la fraternité.

Ce qui était en jeu était la place de personnes homosexuelles dans la société, que leur existence soit enfin posée et non plus vécue dans la clandestinité ...

Dans notre projet de vie de couple, le mariage n'est pas une priorité. Si le mariage intervenait ce serait pour

protéger le bien ; s'il m'arrive quelque chose, que la maison revienne à Claire.

Notre priorité est plutôt de vivre jour après jour dans la rencontre et dans l'accueil. La dynamique de couple est de s'appeler à vivre à travers tous les possibles et toutes les limites. C'est une aventure exigeante et passionnante de devenir humaine.

Ce que nous essayons de vivre depuis plusieurs années est de cet ordre : la visibilité s'est posée progressivement dans les différents milieux auxquels nous appartenons : amicaux, familiaux et professionnels. Par exemple nous étions récemment aux vœux d'une jeune cousine dans sa congrégation religieuse. Quelqu'un a dit à propos de Claire, « *c'est l'amie de Marie-Claire, c'est une très bonne amie* ». Cette visibilité est donc parfois ténue, mais il y avait pourtant là un véritable accueil.

Le mariage pour tou-te-s a vraiment de la valeur, car il dépasse l'histoire de deux personnes. Il pose dans la vie sociale un événement et une expérience qui tissent un moment de vivre ensemble. A deux mariages de couples homosexuels auxquels nous avons participé, j'ai vraiment touché cela de l'intérieur. Au-delà d'une histoire d'amour

vive, il y a une dimension plus vaste qui déborde de l'histoire personnelle de ces couples, et qui, par le mariage, s'inscrit dans la vie sociale, avec leurs amis, avec leur famille, avec des témoins, avec des officiers d'état civil, avec des élus, dans un tissu associatif.

C'est donc un acte humain et citoyen de nature à faire avancer un vivre ensemble.

De même, nous avons reçu les vœux de deux femmes, qui envisagent de se marier. La maire du village est contre le mariage pour tou-te-s, mais elle les connaît bien et leur a dit qu'elle les marierait avec grand plaisir car elle est une élue de la République et que ces femmes sont des citoyennes engagées dans sa commune.

L'enjeu du mariage pour tou-te-s est moins l'affaire d'une personne qu'une affaire de société.

Claire : Lors des « Manifs pour tous », toutes ces banderoles « un papa et une maman » m'ont exaspérée. Je suis personnellement et professionnellement au contact de jeunes qui vivent des situations très diverses. Il n'y a pas forcément un papa et une maman à la maison, mais souvent des familles recomposées. Le modèle « un papa, une maman » est très bien, mais loin d'être le seul. Ne montrer qu'un modèle unique est affligeant.

Souvent dans la société, le fait que deux femmes vivent ensemble ne passe pas encore naturellement. Les schémas classiques restent enfermants pour nous.

J'ai été à toutes les manifestations pour le mariage pour tou-te-s et j'y ai vécu des choses émouvantes.

Le mot « mariage » m'a toutefois gênée, car il est empreint de sens religieux et catholique.

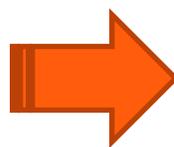
Lors des « Manifs pour tous », toutes ces banderoles « un papa et une maman » m'ont exaspérée.



Je suis personnellement et professionnellement au contact de jeunes qui vivent des situations très diverses. Il n'y a pas forcément un papa et une maman à la maison, mais souvent des familles recomposées. Le modèle « un papa, une maman » est très bien, mais loin d'être le seul. Ne montrer qu'un modèle unique est affligeant !

Avec Marie-Claire, nous n'avons pas besoin de nous marier pour vivre. Chaque jour, il y a des choses à réajuster dans le couple et nous ne sommes plus comme il y a dix ans ou comme il y a vingt ans. Notre vie de couple tente de se tisser au creuset de l'essentiel. Nous espérons que notre amour rejaillit sur ce que nous vivons à l'extérieur de notre couple.

Si nous nous mariions, il y aurait certainement des heurts avec ma famille, mais tant pis, certain-e-s comprendront, d'autres ne voudront pas comprendre.



Contribution d'Irène et de Sylvie

Les prénoms ont été modifiés.

Il a fallu cette question pour que nous en discutions. Merci.

Le mariage pour nous n'était qu'un sujet brûlant en 2013 (et ce qu'il a provoqué pour nous toute cette année dernière : insomnie, révolte, tristesse, colère, à cause surtout des catholiques et de toute leur violence par rapport à notre existence).

Le mariage ? Avant 2013 il était pour les autres ; après 2013, il est toujours pour les autres (que nous avons soutenus !).

Nous nous expliquons

Irène a 66 ans. Sylvie a 59 ans. Nous vivons en couple depuis 12 ans après un long chemin solitaire et parfois difficile. Lorsque nous nous sommes rencontrées à un week-end femmes de David & Jonathan en 2000, les grandes évolutions pour « devenir soi » avaient déjà bien commencé en chacune et nous avons compris que le bonheur est en soi.

Dès lors, notre projet de vie commune et de couple se posait sur l'assise !

« *Vivre à deux, non pour apporter le bonheur à l'autre, mais pour partager le bonheur ensemble* ».

Partir aussi sans trop d'exigences mais avec une authentique attente, est une porte ouverte à un apprivoisement « équilibré », avec une adaptation l'une à l'autre lente et progressive, parfois rendue difficile de par nos deux personnalités. Très opposées et le long vécu en solitaire de chacune, avec une perle commune : la foi en Dieu vécue dans la même Eglise.

L'accomplissement d'un couple est un chemin, jamais terminé et rempli de tournants inattendus. Que de progressions, que d'escalades et d'horizons découverts !

La fécondité de ces treize ans passés ensemble est non palpable, mais, comme l'atmosphère qu'on ne sent pas mais qui donne l'air, comme

La dimension sacrée d'un couple est de connaître l'autre : vivre avec, naître avec... Le mariage n'apporte pas cela particulièrement.

la lumière qu'on ne voit pas mais qui fait voir, elle est. Nous pouvons dire que c'est l'amour profond qui nous unit ; que c'est la diversité de nos personnalités qui fait notre richesse ; que c'est la force de la prière qui donne paix et stabilité ; que c'est notre soutien mutuel dans tous les domaines de la vie qui est notre sécurité ; que c'est l'harmonie. Toujours en devenir est notre quotidien passionnant.

Le respect que nous avons l'une pour l'autre, le « je » qui a sa place en soi, en l'autre, la foi de croire aux capacités de l'autre, même dans ses plus sombres moments sont des tendresses plus fortes que toutes les étreintes.

Le mariage n'apporterait rien de plus à notre couple. La dimension sacrée d'un couple est de connaître l'autre : vivre avec, naître avec...

Le mariage n'apporte pas cela particulièrement. Notre responsabilité dans la société ? Continuer notre fécondité. Notre projet c'est donc continuer de se connaître, toujours plus, dans la liberté de soi, la liberté de l'autre, et l'amour partagé, sur le chemin commun, chacun à notre pas, avec l'Esprit comme « porte bagage ».

En ajout, un avis qui ne concerne que Sylvie, car lié à son histoire, mais très important à partager

Beaucoup de couples hétéros ayant vécu des dizaines d'années ensemble se séparent très peu de temps après le mariage. L'étude psychologique de ce phénomène dit qu'il existe, de par le mariage, un sentiment d'« appartenance » à l'autre qui peut devenir très vite un sentiment de « propriété » de l'autre qui enferme et devient insupportable.

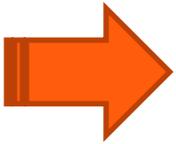
Après avoir vécu des libérations successives de prisons psychologiques, spirituelles et humaines, dans la première partie de ma vie (avant D&J), j'ai la phobie des enfermements et je réagis « à fleur de peau » dès que j'entends des témoignages de « mariages chaînes » ou de « mariages prisons ».

La joie d'être soi, de naître à soi et de laisser l'autre être soi, sont incompatibles avec des chaînes. Ceci n'est qu'un ressenti mais suffisamment puissant pour ne pas penser au mariage.



4 – La question spécifique des religions

4.1 – L'Église catholique



L'Église catholique à la croisée des chemins ?

Par Anthony F

L'épisode du mariage pour tous a révélé de manière inquiétante l'opposition entre deux pôles dans le catholicisme français. Un premier silencieux et peu écouté, dans l'esprit de Vatican 2 cherche à discerner dans le temps présent ce qui est juste et évangélique. Il ne voit pas forcément comme un mal toutes les évolutions en matière de famille et de sexualité depuis plusieurs décennies. Un autre, puissant et organisé, inquiet par les progrès de la sécularisation, ne veut en rien céder sur l'homosexualité au nom d'une conception naturaliste de la famille. Car, les lois qui régissent la famille seraient « anthropologiques », relèveraient de la sphère du « non négociable ». Ces catholiques d'identité refusent même la légitimité démocratique à les changer.

Malgré quelques sondages, il est difficile de savoir quel était le rapport de force exact entre les deux pôles au moment des débats de l'année dernière. Ce qui est sûr, c'est que la partie la plus visible du catholicisme français pratiquant a été celle la plus remontée contre le mariage pour tous. Même si la rhétorique « a-politique » et « a-confessionnelle » a prévalu dans le mouvement de la « Manif pour tous », force est de constater que ses principaux leaders, ses réseaux et ses modalités d'action (la veillée, les grands rassemblements) ont à faire, d'une manière ou d'une autre, avec la sociologie contemporaine du catholicisme français. Des évêques, des prêtres, des associations catholiques ont aussi pesé de tout leur poids dans les mouvements pour faire reculer le gouvernement.

Pour être honnête, des catholiques ont cherché courageusement à faire vivre d'autres points de vue et à donner la parole aux catholiques silencieux. Au minimum, appeler, comme la Fédération des Réseaux des Parvis au pluralisme dans une pétition « *trop c'est trop* ». Elle a reçu plusieurs milliers de signatures. La Conférence Catholique des Baptisés Francophones a également ouvert sur son site une page « *Sur la question du mariage pour tous* ». On y trouve une vingtaine de tribunes dont celle d'un adhérent de D&J. Des

prêtres ouvertement pour le mariage, il y a en a eu. Élie Geffray, curé d'un village du Finistère (Le Parisien, 13 janvier 2013) ou Jacques Gaillot (le Progrès, 3 août 2012), l'évêque de Parténiya, se sont courageusement lancés à contre-courant de leur institution. La blogosphère catholique d'ouverture a cherché à contrer la politisation à sens unique, en dénonçant les alliances douteuses avec l'extrême-droite. Des efforts louables mais qui n'auront pas suffi à



combattre l'opinion de nos contemporains selon laquelle le catholicisme ne serait pas compatible avec l'émancipation portée par le mouvement LGBT.

Beaucoup de temps sera nécessaire pour voir combien de souffrances a fait surgir cet engagement unilatéral de l'institution. Combien de jeunes catholiques, même parmi ceux qui ont dû défilé avec leurs parents dans les « Manifs pour tous », ont pu éprouver un sentiment de rejet de ce qu'ils-elles sont et ce à quoi peut-être ils-elles aspirent ? Autant de souffrances qui ne trouveront pas dans l'immédiat ni reconnaissance ni réparation. Du 15 août 2012 à aujourd'hui, de longs mois, où les mêmes discours, même sous d'habiles périphrases, ont désigné les homosexuels comme des êtres à part, à qui il faut donner au mieux de la compassion mais surtout pas de la reconnaissance politique, juridique et symbolique. Malgré ses appels officiels au calme et à la tempérance, l'institution n'est pas parvenue à juguler l'expression de l'homophobie dans les cortèges, voire, parfois du racisme à l'égard de la Ministre de la Justice qui portait le projet de loi.

En définitive, la situation des homosexuels catholiques ne s'est sûrement pas améliorée dans les communautés, les mouvements ou les aumôneries qu'ils fréquentent. On peut même avoir le sentiment que tout est encore à construire comme tend à le montrer l'article de Claude Besson. Toutefois, combien d'homosexuels catholiques sont encore sensibles à la « politique des petits pas » lorsqu'ils ont perçu la violence des paroles et des cortèges ? Comment va



s'organiser une pastorale familiale, centré sur un discours exclusivement hétérosexuel, alors que les couples de personnes de même sexe vont demander des sacrements pour les enfants ? que ces derniers vont vouloir scolariser leurs enfants dans l'enseignement privé catholique ? Comment l'Église catholique va-t-elle répondre dans ce contexte

aux demandes de gestes de bénédiction sur les mariages de personnes de même sexe ? La « pastorale de l'ombre », à la discrétion des clercs, négociée dans les sacristies, se disqualifiera au fur et à mesure que l'homosexualité se banalisera et s'instituera dans la société. Comment, d'un côté, être reconnu dans la société au même titre que chacun et rejeté dans son Église comme tout autre ?

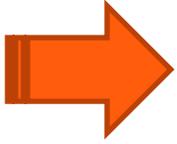
Bonne nouvelle : des doutes sur la stratégie ont peut-être commencé à surgir au plus haut niveau de la hiérarchie catholique. Le document « Poursuivons le dialogue » du conseil « Famille et société » des évêques français (juin 2013) a concédé que le catholicisme français était peut-être plus pluriel dans ses jugements. Dans le même document, « l'accueil des personnes homosexuelles » et la lutte contre l'homophobie sont posés comme des nécessités pour les communautés catholiques. Donc acte. Étant donné le caractère très centralisé du catholicisme, c'est au niveau du « Magistère » (l'enseignement officiel des papes et de l'Église) que les changements les plus notables pourraient advenir. Il faudrait pour cela que Rome sorte de la logique initiée dans un texte comme *Persona Humana* en 1975, et qu'on retrouvait dans le catéchisme de l'Église

catholique de 1992, qui voit dans l'homosexualité un désordre à combattre et non une possibilité du désir et de l'amour à évangéliser. Le changement, s'il peut s'amorcer, viendra nécessairement de Rome où, autre bonne nouvelle, depuis l'année dernière un nouveau pape, François, est en fonction. Les homosexuels catholiques interprètent souvent de manière positive sa réponse aux journalistes dans l'avion le conduisant aux JMJ (Journées mondiales de la jeunesse) de Rio de Janeiro l'été dernier « *si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour juger ?* » (*Le Monde*, 29 juillet 2013).

L'Église catholique est-elle à la croisée des chemins ?

Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour juger ?





Reconstruire le dialogue

Par Claude - 13 février 2013

Co-président de « Réflexion et Partage »

Auteur de « Homosexuels catholiques, sortir de l'impasse »

Après les manifestations bruyantes de l'an dernier et de ces dernières semaines, bien des personnes homosexuelles et leurs familles pensent peut-être qu'il n'y a plus grand-chose à espérer du côté d'une certaine frange de l'Eglise catholique ; d'autant plus que des associations chrétiennes travaillent, réfléchissent, agissent depuis de très nombreuses années pour faire évoluer les discours et les comportements. On pourrait croire que rien n'a bougé, voire que le regard porté sur les personnes homosexuelles semble avoir régressé. Le découragement est là, à notre porte, et c'est tout à fait légitime et compréhensible. A la dernière rencontre de notre association « Réflexion et Partage », une mère de famille nous confiait : « *Je me réveille la nuit et je me demande pourquoi tant de mépris pour les personnes homosexuelles* ».

...une mère de famille nous confiait : « Je me réveille la nuit et je me demande pourquoi tant de mépris pour les personnes homosexuelles ».

Malgré tout, je ne peux m'empêcher de penser à celles et ceux qui souhaitent continuer à vivre leur foi dans l'Eglise, qui ne trouvent pas de lieu de parole qui leur conviennent, qui sont isolées, inconnues, culpabilisées parfois, qui ne vivent pas dans des grandes villes, et qui se cachent. Personnellement, je ne peux m'en désintéresser et c'est pour toutes ces personnes d'abord que j'ai envie de continuer à agir et à croire que des possibles peuvent naître.

Cela demandera du temps, du dialogue, de la rencontre, de la réflexion et de la mise en place d'initiatives qui pourront, petit à petit, ajuster le regard de certains catholiques sur le vécu des personnes homosexuelles par une meilleure connaissance de la réalité.

Cela demandera du temps, du dialogue, de la rencontre, de la réflexion et de la mise en place d'initiatives qui pourront, petit à petit, ajuster le regard de certains catholiques sur le vécu des personnes homosexuelles par une meilleure connaissance de la réalité.

Cela peut paraître étonnant à certains, car il ne manque pas de documents, de livres, d'articles sur ce sujet. Mais je l'ai constaté tout au long des conférences que j'ai pu faire dans un certain nombre de diocèses de France, cette ignorance amène la peur. Et la peur engendre l'exclusion, le mépris, les amalgames, les conflits parfois, les ghettos, et finalement le désir de se débarrasser de l'autre. La peur est mauvaise conseillère.



S'engager dans les quelques brèches ouvertes

A contrario, plusieurs diocèses mettent en place des initiatives pour mieux accueillir les personnes homosexuelles et leurs familles. Ainsi dans le diocèse de Grenoble (cf. article du journal *La Croix* du 16 décembre 2013 p.18), un groupe de parole entre personnes homosexuelles, parents et responsables ecclésiaux s'est mis en place. Egalement dans une dizaine de diocèses, des équipes ont été constituées et les premières rencontres ont été riches d'échanges, de partage et de dialogue.

Certains sont par ailleurs en route pour réfléchir et mettre en œuvre des initiatives telles que le « Chemin d'Emmaüs » (initiative du diocèse de Nanterre), pèlerinage d'un jour ouvert à tou-te-s et particulièrement aux personnes directement ou indirectement

concernées par l'homosexualité (cf. le site de « Réflexion et Partage »¹¹). Pour y avoir participé, je peux vous assurer que cela fait tomber bien des préjugés sur l'homosexualité. Ce

genre d'initiative commence à émerger dans d'autres diocèses. J'ai aussi été témoin d'un groupe de parole mis en place récemment dans une paroisse du diocèse de Lyon, à l'initiative de parents.

¹¹ <http://www.reflexion-partage.org/chemin-demmaus-dans-le-diocese-de-nanterre/>

Autre exemple, concernant l'éducation : suite à l'intervention d'un opposant au mariage pour tous ayant un discours discutable devant des élèves de terminales dans un établissement catholique d'enseignement, l'association « Réflexion et Partage » a écrit une lettre au directeur, une lettre argumentée disant notre indignation. Cette lettre est remontée au plus haut niveau et a alerté quelques responsables de l'enseignement catholique qui ont découvert la personnalité de cet intervenant et nous ont remerciés de les avoir alertés.

Il faut également saluer la tenue de six séminaires au Collège des Bernardins à Paris sur « Foi chrétienne et homosexualité » avec des représentants d'associations (David & Jonathan, Devenir Un En Christ, Communion Béthanie, Réflexion et Partage). Le dernier séminaire, sur le thème de « faire couple », a permis de croiser les expériences de couples homosexuels et hétérosexuels dans l'écoute, le dialogue, la construction d'un vivre ensemble et d'une fraternité qui porteront leurs fruits.

La porosité à promouvoir

Je crois à l'avancée des petits pas et au travail de porosité, à savoir s'intégrer dans une équipe d'animation pastorale, dans une équipe de partage biblique, dans une réflexion sur le couple, etc. Cela n'est pas possible partout, bien évidemment, mais je connais bien des personnes homosexuelles, qui en s'intégrant dans les communautés chrétiennes, ont fait avancer le regard d'une très grande partie de catholiques face à l'homosexualité. De même, un couple d'hommes de plus de 10 ans de vie commune qui cherche à s'intégrer dans une réflexion paroissiale pour les couples (hétéros bien sûr) ayant 10 ans de vie commune. Ces expériences de porosité me semblent particulièrement fructueuses.

On pourrait ajouter à toutes ces expériences de terrain, les récents documents du Conseil « Famille et Société » de la Conférence des Evêques de France, qui donnent à voir quelques ouvertures : « *Ce n'est pas parce que l'Eglise accorde un statut particulier à cette relation d'amour entre un homme et une femme, qu'elle n'accorde pas de valeur à d'autres relations d'amour* ». [...] « *Nous pouvons estimer le désir d'un engagement à la fidélité d'une affection, d'un attachement sincère, du souci de l'autre et d'une solidarité qui dépasse la réduction de la relation homosexuelle à un simple engagement érotique.* » (in *Elargir le mariage aux personnes de même sexe ? Ouvrons le débat !* septembre 2012, p.4 et 6)

Et dans le document « *Poursuivons le dialogue !* » (mai 2013) du même Conseil : « *Chaque personne a droit à un accueil aimant, tel qu'il est, sans avoir à cacher tel ou tel aspect de sa personnalité* » (p.5) ; « *Il revient à chacun de garder, toujours plus justement, le souci du vivre ensemble qui respecte la dignité de la personne*

humaine, souci du vivre ensemble social et politique, orienté vers toujours plus de justice, de paix et de solidarité » (p.9)

Engager le dialogue

Le véritable dialogue, (dia = traverser ; logos = parole) au sens où je me laisse traverser par la parole de l'autre est une richesse qu'il faut initier et poursuivre partout où c'est possible. Je pense que bien des chrétiens et des responsables ecclésiaux sont de bonne volonté et cherchent à réfléchir et à mieux comprendre.

Bruno-Marie Duffe, du diocèse de Lyon, vicaire épiscopal « Famille et Société » et professeur d'éthique médicale et sociale, exprime ce qu'il a perçu et découvert : « *Quand il y a eu débat, la première expérience*



partagée a été celle de la découverte de l'autre : expérience de la distance mais aussi proximité parfois inattendue entre personnes et entre sensibilités. Comme si l'on passait d'une question théorique à la rencontre de sujets, avec une histoire, des solidarités et des aspirations, de part et d'autre légitime. En clair, des personnes

homosexuelles ont pu exprimer leur chemin familial, social, moral et spirituel et ainsi sortir de la « réserve » et de la solitude dans laquelle beaucoup ont dû vivre au cours des années passées. Et nous nous sommes plus d'une fois écoutés avec respect, avec délicatesse. ». De

Nous pouvons estimer le désir d'un engagement à la fidélité d'une affection, d'un attachement sincère, du souci de l'autre et d'une solidarité qui dépasse la réduction de la relation homosexuelle à un simple engagement

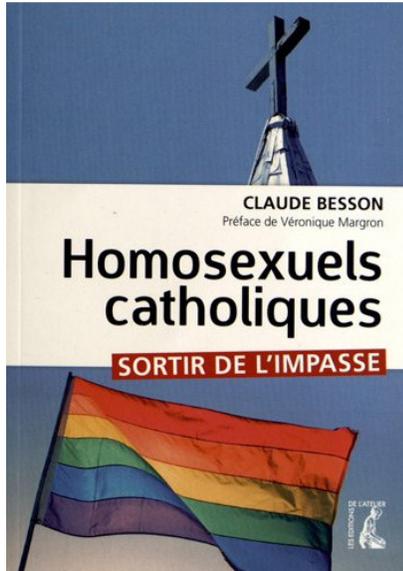
même, Mgr Descubes appelle ce dialogue : « *Pour restaurer la communion, on pourrait déjà commencer par des rencontres entre personnes homosexuelles et tenants de la « Manif pour tous »* » (in *La Croix* du 3 février 2014). Des personnes homosexuelles dans

les associations chrétiennes sont prêtes et souhaitent ces rencontres...

Oui, au-delà des manifestations bruyantes, il faut ouvrir des possibles : « *L'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse* ». L'avenir, nous ne pouvons le prévoir, mais chacune et chacun, là où nous sommes, il est de notre possible de le faire advenir.

Claude Besson, « Homosexuels catholiques : sortir de l'impasse », préface de Véronique Margron, Les Editions de l'Atelier, 2012

Au moment où commençait le débat sur le projet de loi du « mariage pour tou-te-s », notre ami Claude Besson, coprésident de l'association « Réflexion et Partage » à Nantes, publiait ce livre nourri de son expérience dans différentes organisations chrétiennes, préfacé par la théologienne moraliste Véronique Margron que nous connaissons bien à D&J. Aujourd'hui, avec le recul de l'expérience de ce débat dans lequel les Eglises se sont engagées, ce qu'ont vécu souvent douloureusement les homosexuel-le-s chrétien-ne-s, il est particulièrement utile et intéressant de lire, relire ou faire lire ce livre très clair et bien documenté, dans lequel notre association est souvent citée.



L'auteur cherche à « aider les personnes à vivre leur homosexualité dans la foi chrétienne », mais aussi à « apporter une contribution à la création d'une pastorale tournée vers les personnes homosexuelles ». Son livre est donc à la fois un recueil de témoignages qui nous aident à mieux vivre qui nous sommes, tel celui d'Aurélié intitulé « Je suis chrétienne, lesbienne et heureuse », et une présentation des grandes questions qui nous traversent : y a-t-il une ou des homosexualités ? comment explique-t-on aujourd'hui l'orientation affective ou sexuelle ? S'agit-il d'un choix ? Comment le vivre ? Comment en parler ? Est-ce un refus de l'altérité ? Qu'est-ce que l'homophobie ? Comment faire si l'on découvre que son enfant est homosexuel-le ?

Et pour celles et ceux d'entre nous qui sont chrétien-ne-s, sommes-nous encore aimé-e-s de Dieu si nous sommes homosexuel-le-s ? Comment supportons-nous le regard des autres chrétien-ne-s ? Et pour ceux-ci, comment se comporter en chrétien-ne vis-à-vis des personnes homosexuelles ? Un chapitre rappelle les positions exprimées par l'Eglise catholique, tout en soulignant que différentes voix s'y expriment sur le sujet. Un autre explique très justement comment il convient de lire les textes bibliques qui sont parfois utilisés pour stigmatiser les personnes homosexuelles. « Bien vivre », « Prendre soin » et une « pastorale éclairée » sont les axes proposés par Claude Besson pour vivre chrétiennement notre homosexualité et, ainsi, sortir de l'impasse.

Nicolas

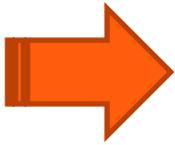
Contribution du groupe des prêtres de D&J

De par nos situations, les manifestations contre le mariage pour tous ont été diversement ressenties par les membres de notre groupe de prêtres.

Nous avons été profondément bouleversés par le soutien des évêques appelant les chrétiens à manifester et donnant ainsi l'image d'une Eglise qui se pose en contre-pouvoir dans une société laïque.

Ces manifestations organisées par des groupes catholiques et des prêtres, ont bien entendu accentué dans nos communautés, le clivage entre « conservateurs » et « progressistes ». Elles ont surtout donné le signe d'une Eglise qui n'est plus une « Eglise pour tous », mais une « Eglise ethnique ». La violence des mots, l'instrumentalisation des enfants, les manipulations par la peur, ont démontré une évidence : notre Eglise catholique se lance dans une stratégie de reconquête, en usant de compromissions politiques, dignes des sombres moments de notre histoire.

4.2 – Des catholiques et l'Europe



Un nouveau chantier militant : l'Europe ?

Par Anthony F – mars 2014

Après une année d'intense activité militante pour la planète LGBT, peut-on se reposer ? Sûrement pas ! Les violences contre les personnes LGBT, l'homophobie, les discriminations sont autant de problèmes qui doivent nous mobiliser. Parmi les lieux d'action militante à investir, il y a l'Europe. Que ce soit à travers le Conseil de l'Europe¹² ou l'Union Européenne, c'est sûrement là où se joue actuellement, avec le plus d'intensité, la défense des droits humains.

Que peut-on en réalité espérer au niveau de l'Europe pour les personnes LGBT ? Beaucoup ! La mise en place d'un minimum de dispositifs législatifs qui protègent les individus et leur donnent des recours en cas de violations des droits humains. On connaît aussi l'action de l'ILGA¹³ qui fait un travail intense de coordination des mouvements LGBT nationaux.

Toutefois, aujourd'hui, les mouvements dits « pro-vie »¹⁴, soutenus par les ailes conservatrices de groupes religieux ou politiques, développent un intense lobbying afin de limiter la défense de ces droits. En 2011, l'adoption par l'Union européenne du rapport d'Andreas Gross sur les discriminations suivant l'orientation sexuelle et l'identité de genre avait déclenché une polémique. La presse avait révélé que l'évêque représentant du Vatican à Bruxelles avait envoyé une lettre à tous les

parlementaires du groupe « Parti populaire européen » (PPE, conservateur) afin d'empêcher l'adoption du document. Au début de l'année, la même mésaventure est arrivée au rapport de la parlementaire européenne Ulricke Lunackek. Le texte posait une feuille de route pour « protéger les droits fondamentaux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées » contre les discriminations ou les violences.

Les organisations religieuses sont-elles toujours hostiles aux droits LGBT en Europe ? Pas toujours, FHEDLES¹⁵, membre de la Fédération des Réseaux du Parvis comme David & Jonathan, développe une démarche originale qui mérite d'être connue. Afin de contrer l'action de dignitaires religieux hostiles à l'émancipation des femmes et des minorités sexuelles, l'association, avec son statut représentatif auprès du Conseil de l'Europe, cherche à faire entendre la voix des chrétiens qui ne se reconnaissent pas dans les positions de leur hiérarchie.



Repères¹³

→ **Le mariage est ouvert au couple de même sexe dans 8 pays européens :** en Belgique (2003), au Danemark (2012), en Espagne (2005), en France (2013), au Pays-Bas (2001), au Portugal (2010), en Suède (2009) et dans une partie du Royaume Unis (2014).

→ **La PMA est autorisée pour les couples de même sexe dans 6 pays d'Europe :** Belgique, Danemark, Pays Bas, Espagne, Royaume Unis, Suède.

L'adoption par un couple de même sexe est autorisé dans 7 pays Européens ; Belgique, Danemark, Pays Bas, Espagne, Royaume Unis, Suède, France.

→ **Huit pays de l'Union européenne autorisent ou tolèrent la gestation pour autrui.** En Belgique, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, et en Slovaquie, la GPA est tolérée. Elle est autorisée en Roumanie et en Grèce et au Royaume-Uni.

12 Le Conseil de l'Europe est une organisation inter-gouvernementale instituée le 5 mai 1949 par le traité de Londres. Elle vise à diffuser des normes juridiques dans les domaines de la protection des droits de l'homme, du renforcement de la démocratie et de la prééminence du droit en Europe. Elle rassemble aujourd'hui 47 États membres.

13 L'Association internationale lesbienne et gay (International Lesbian and Gay Association - (ILGA)) rassemble des organisations lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexes du monde entier.

14 Le mouvement dit « pro-vie » (ou anti-IVG pour ses opposants) regroupe des organisations, souvent proches de mouvements religieux, défendant le « droit à la vie », à travers l'opposition à l'avortement, la contraception et l'euthanasie. Le mouvement opposé dit « pro-choix »

préfère, quant à lui, utiliser une justification des actes en fonction de leurs modalités d'exécution (choisi/imposé).

15 Association « Femmes et hommes, égalité, droits et libertés dans les Eglises et dans la société ».

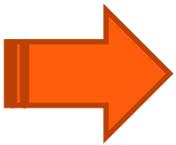
13 <http://www.institut-thomas-more.org/fr/actualite/mariage-entre-personnes-de-meme-sexe-union-civile-adoption-pma-gpa-analyse-comparative-dans-les-27-pays-de-lunion-europeenne.html>

Comment ? De deux façons. Tout d'abord, en critiquant ouvertement le caractère non démocratiquement élaboré des positions défendues par les responsables religieux. Puis, en travaillant à la mise en place d'un espace démocratique et citoyen, profondément laïque, mais ouvert aux différentes convictions et confessions présentes en Europe. Un mot d'ordre pour FHEDLES : ne laissons pas les voix des chrétiens-ne-s pro-LGBT ou des personnes LGBT chrétiennes inaudibles !

Le Traité de l'Union européenne (Titre II, article 17) stipule en effet que l'« Union maintient un dialogue, ouvert, transparent et régulier » avec les Églises, les communautés religieuses et les organisations philosophiques et non confessionnelles. Le dominicain Bernard Quelquejeu, qui pilote le projet pour FHEDLES avec François Becker, identifie un problème : « *au sein de nos sociétés libérales et pluralistes contemporaines (...) nous croyons de plus en plus hors des institutions religieuses* ». Il poursuit : « *à l'occasion de beaucoup*

de débats surgis à propos des grands problèmes de société (égalité femme/homme, lois bioéthiques, législation concernant l'avortement ou les procréations médicalement assistées, euthanasie, légalisation des couples homosexuels ou de leur parentalité, etc), les députés européens ou les services de la Commission n'ont pas manqué de constater l'écart (...) qui sépare les positions tenues par des autorités religieuses et les convictions morales et éthiques des fidèles croyants » 1. Pour Bernard Quelquejeu, « l'autorité » des groupes religieux instituée auprès du Conseil de l'Europe est critiquable sur deux points : elle n'est ni représentative ni forcément légitime, d'où la mise en place d'une « démocratie délibérative » à l'échelle européenne. Il ne s'agirait pas d'aller contre la neutralité de la vie politique, mais de créer un lien entre les aspirations convictionnelles et confessionnelles des populations européennes et les institutions dans un cadre démocratique purement consultatif.

4.3 – Du côté des protestants



Les protestants et le mariage pour tou-te-s

Emeline et Gabriel – mars 2014

Propos recueillis par Fabrice et Nicolas

Emeline : j'ai 25 ans, je suis issue d'une famille réformée, mon père est pasteur, je vis en couple à Paris et je suis adhérente de D&J depuis cinq ans. Je suis pratiquante mais sans paroisse fixe.

Gabriel : j'ai 31 ans, je suis célibataire, j'habite Saint-Ouen, je suis protestant luthérien, par ma mère qui est finlandaise. Je suis adhérent de D&J depuis 2 ans. Je pratique à la paroisse de Saint-Pierre dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

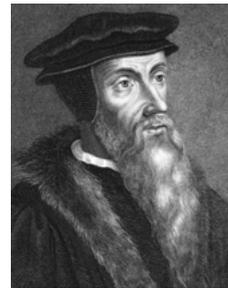
Quelles sont les caractéristiques du protestantisme ?

Emeline : Je dirais que la caractéristique essentielle du protestantisme est de se réformer constamment, d'où son nom de religion réformée. Nous réfléchissons sur ce que nous pensons et pratiquons en revenant sans cesse au texte biblique. C'est parce qu'on creuse constamment qu'il existe autant de branches dans le protestantisme. Les Évangéliques, par exemple, utilisent les textes pour réguler leur vie quotidienne. Il y a parfois un risque de dérive sectaire. Certains courants ont établi une charte commune afin d'éviter ce risque. D'autres veulent absolument rester indépendants.

Gabriel : Les deux grandes branches historiques du protestantisme français sont issues de Luther et Calvin. Ces deux branches ont fusionné en 2013 dans l'Église Protestante Unie de France (EPUdF).



Mais d'autres branches existent (pentecôtistes, baptistes ...). Aujourd'hui, les Évangéliques sont en train de devenir majoritaires par rapport aux courants de l'ÉPUF. Certains Évangéliques ont accepté de se rassembler avec les luthéro-réformés dans la Fédération protestante de France (FPF). D'autres font cavaliers seuls.



On retrouve des situations comparables dans d'autres pays et au niveau international.

Qui sont les protestant-e-s de D&J ?

Emeline : A D&J, les luthéro-réformés sont majoritaires, mais parmi les nouveaux arrivants, il y a de plus en plus d'Évangéliques. Mais de par leur homosexualité, ils ont souvent un regard critique sur leur Église. Ils restent investis dans leur paroisse, tout en se sentant libres de prendre une certaine distance. D'autant plus que certains pasteurs ont un discours modéré sur l'homosexualité. Les luthéro-réformés ont l'habitude d'interpréter les textes, alors que les Évangéliques sont parfois pris dans une lecture littérale du texte, qui leur impose des obligations et des interdits, comme l'interdiction du divorce ou la lecture de l'histoire de Sodome comme une condamnation de l'homosexualité alors qu'il ne s'agit pas de cela. Certains pasteurs prennent l'homosexualité comme un fait, sans souscrire à la reconnaissance de l'égalité juridique, à cause de cette lecture littérale. Certains fidèles se demandent, en découvrant leur homosexualité, si Satan s'est emparé de leur corps. D'autres demandent des prières de « guérison » à leur paroisse !

Quelles positions ont prises les Églises protestantes lors des débats sur le mariage pour tous ?

Gabriel : Pour les Protestants, le mariage n'est pas un sacrement car il n'a pas été institué par Jésus. C'est une bénédiction, prenant la communauté comme témoin de l'union des deux époux. La

Fédération Protestante de France (FPF), sous l'impulsion de son ancien président, a pris une position défavorable au mariage pour tou-te-s, tout en précisant qu'elle n'avait pas l'autorité pour se prononcer d'un point de vue théologique, sans avoir consulté les paroisses. Or dans certaines paroisses, il y a déjà des bénédictions de couples de même sexe. Certaines Eglises ont pris position pour ou contre le mariage pour tou-te-s, d'autres n'ont pas souhaité prendre position. C'est un peu le grand écart... Pourtant, avoir un communiqué de presse de la FPF qui porte sur l'homosexualité est déjà un événement considérable quand on pense qu'elle regroupe des branches aussi diverses.

Comment D&J dialogue avec des communautés protestantes ?

Gabriel : A D&J, nous avons sollicité des paroisses. Certaines ont accepté un partenariat, comme le temple réformé de l'Oratoire du Louvre ou l'église luthérienne du Bon Secours à Paris. Nos événements (célébrations, prières) deviennent alors des événements de la paroisse qui sont co-organisés par des adhérent-e-s de l'association et des paroissien-ne-s. Il faut savoir que le pasteur n'est pas maître dans sa paroisse. Il faut également que le conseil presbytéral représentant la paroisse soit d'accord. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique opposée à celle de constitution de paroisses exclusivement homos, également appelées « Gay Church ». L'idée n'est pas de recréer des ghettos mais bien d'œuvrer avec les paroisses qui nous ouvrent leurs portes.

Emeline : Nous avons organisé un dialogue avec les paroissiens sur la compréhension des mots, du vocabulaire, dans une démarche d'inclusivité de toutes les sensibilités, comme c'est le cas par exemple dans la Communauté de Béthanie.

Gabriel : Nous avons privilégié une démarche au cas par cas, en arrivant à quelques-unes et en nous présentant en vérité, pour dialoguer avec les paroissiens et voir leurs réactions. Parfois, c'est assez surprenant, mais toujours très varié et intéressant, car D&J

aussi est très diverse au plan spirituel. Les pasteurs en général connaissent l'association et la suivent plus ou moins. Certains pasteurs ont prêché pour que des paroissiens aillent défilé contre le mariage pour tou-te-s, d'autres ont refusé de défilé. D'autres, sans prendre position, ont fait réfléchir les paroissiens sur l'amour, la famille, la distinction entre le domaine civil et le domaine religieux.

... dans certaines paroisses, il y a des bénédictions de couples de même sexe...

Les grands principes du protestantisme *

- "A Dieu seul la gloire" : Rien n'est sacré, divin ou absolu en dehors de Dieu affirment les protestants.
- "La grâce seule" : Les protestants affirment que la valeur d'une personne ne dépend que de l'amour gratuit de Dieu.
- "L'essentiel, c'est la foi" : La foi naît de la rencontre personnelle avec Dieu.
- "La Bible seule" : Les chrétiens protestants ne reconnaissent que la seule autorité de la Bible.
- "Se réformer sans cesse" : Les institutions ecclésiastiques sont des réalités humaines. "Elles peuvent se tromper" disait Luther.
- "Le sacerdoce universel" : Pasteurs et laïcs se partagent le gouvernement de l'Eglise. Les pasteurs n'ont pas de statut à part dans l'Eglise. Ils y exercent une fonction particulière à laquelle des études universitaires de théologie les ont conduits.

(*) D'après <http://www.protestants.org/index.php?id=31055>

Comment la question des homosexuel-le-s évolue-t-elle dans les Eglises protestantes depuis l'adoption de la loi sur le mariage pour tous ? Pourrait-on envisager des bénédictions de couples de même sexe ?

Emeline : Aujourd'hui, l'EPUDF a lancé un grand débat sur les bénédictions, y compris des couples de même sexe. Chaque paroisse est invitée à en débattre et à faire remonter des contributions. On voit du coup passer des textes très ambigus, qui ne sont pas



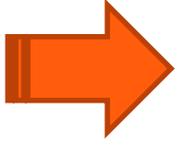
directement opposés aux bénédictions de couples de même sexe, mais au fond c'est cela qui est signifié. Cela pousse néanmoins au dialogue, à se poser des questions, même si l'homosexualité n'est pas franchement abordée.

Gabriel : Le site de la FPF comporte désormais une page sur l'homosexualité, ce qui est une évolution assez remarquable. Elle comporte notamment une bonne revue de presse. A D&J, nous avons créé un groupe de réflexion sur la bénédiction de couples. Mais il ne suffit pas d'écrire des textes, il faut surtout aller convaincre les paroisses, frapper à chaque porte, discuter, aller à la rencontre des paroissiens et les inviter à s'interroger sur le sujet.

Emeline : Les conseils presbytéraux sont libres de contribuer ou non au débat, il faut donc les convaincre de s'y intéresser. Certains ne veulent pas en parler en paroisse. Or il faut que la réflexion parte des paroissiens, elle doit être accessible à tout le monde, partir d'une pratique de la base, en prenant en compte que certaines paroisses organisent déjà des bénédictions de couples de même sexe, en France comme à l'étranger (au Royaume-Uni avec les Anglicans, en Suisse

avec les Vaudois, en Scandinavie, par exemple). Parfois, on discute autour de questions philosophiques ou sociologiques très poussées, parfois, on se repose plutôt sur des témoignages vécus. Il faut savoir s'adapter au cas par cas.

4.4 – Et chez les juifs ?



Interview de Frank, porte-parole du Beit Haverim, et de son compagnon Philippe, co-président

Janvier 2014

Propos recueillis par Fabrice et Nicolas

Frank et Philippe sont tous deux adhérents du Beit Haverim depuis plus de 16 ans. Frank fut président et reste porte-parole, Philippe a eu plusieurs responsabilités dont celle de trésorier et vient d'être élu co-président.

Pouvez-vous présenter le Beit Haverim ?

Frank : Le Beit Haverim, groupe juif gay et lesbien francophone, est un lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité, d'identité, de citoyenneté, et de développement personnel. Ces activités s'organisent en partage avec d'autres organisations partenaires : le World Congress des organisations juives LGBT, l'Inter-LGBT, et les associations amies comme le RAVAD et D&J. Dans les activités de citoyenneté, il y a la lutte contre l'homophobie mais aussi la lutte contre l'antisémitisme. Je suis arrivé dans l'association il y a quinze ans, ce qui permet de voir les choses avancer. Je trouve que les mentalités ont évolué grandement, pour le meilleur, même si on a encore du retard par rapport à certains pays, sur l'acceptation de l'homosexualité. Et puis je suis fier d'avoir pu mener à bien notamment le projet d'acquisition du local de l'association, la « Maison du Beit ».



Personnellement, le Beit Haverim m'aide à concilier mon judaïsme et mon homosexualité ...

Philippe : Personnellement, le Beit Haverim m'aide à concilier mon judaïsme et mon homosexualité, au moyen d'activités conviviales et festives, de liens d'amitié qui m'équilibrent et me donnent la force de m'engager dans des activités citoyennes. Je m'engage notamment contre l'antisémitisme, y compris dans le monde LGBT. Je participe à plein d'activités, car je considère qu'il existe un fil conducteur dans la vie de l'association et il est important que des anciens comme nous puissent s'exprimer pour dire que les choses ne sont pas figées, qu'il est possible d'avancer. Je suis fier en particulier d'avoir participé à

l'organisation du voyage interassociatif en Israël-Palestine en 2011, avec D&J et HM2F. Je me souviens que dans les années 90, être un homo juif, cela rendait très difficile de faire des projets d'avenir, on se sentait dans une voie sans issue. Quant au mariage, on n'y pensait même pas...

Frank : Cela explique qu'on ait mis du temps à se positionner sur la question du mariage, cela ne nous paraissait pas du tout une priorité il y a quinze ans.

Y a-t-il un regard propre au judaïsme sur le mariage pour tou-te-s ?

Philippe : Dans le judaïsme, on considère que le caractère juif d'un enfant lui est transmis par sa mère. Il y a quinze ans, les juifs gays qui arrivaient au Beit Haverim se disaient qu'ils n'auraient de ce fait jamais d'enfant. Depuis lors, les choses ont évolué...

La famille et les enfants sont une valeur fondamentale dans le judaïsme.

Frank : La famille et les enfants sont une valeur fondamentale dans le judaïsme. Quand on parle de mariage pour tou-te-s dans le judaïsme, il y a un paradoxe car les rabbins orthodoxes vont dire que cela n'est pas permis par les textes bibliques, alors que certains rabbins libéraux et massortis vont saluer la volonté de faire famille de la part des couples de même sexe. En outre, les rabbins orthodoxes doivent gérer une autre difficulté, qui est que dans leur tradition, ils doivent respecter la loi civile de leur pays d'accueil. Donc les rabbins libéraux vont pratiquer des unions de couples de même sexe sans états d'âme, tandis que les rabbins orthodoxes vont être écartelés entre deux principes contradictoires : le respect de la loi civile, et le respect des textes bibliques. Tant que la loi civile empêchait l'union de couples de même sexe, les rabbins orthodoxes avaient beau jeu de refuser les mariages religieux de couples de même sexe, mais désormais ils ne peuvent plus le refuser. Ils ne le refusaient pas forcément par homophobie, mais par circonstances propres à leur tradition. L'ancien grand rabbin de France, Gilles Bernheim, a pris position contre le projet de loi du mariage pour tou-te-s, en raison de sa tradition orthodoxe. Or il avait



signé une déclaration condamnant l'homophobie religieuse en 2011. L'explication serait-elle qu'il craignait que cette loi lève les obstacles au mariage religieux de couples de même sexe, ce que ne permettait pas sa tradition orthodoxe ?

Philippe : Chaque rabbin est nommé par sa communauté, pour sa synagogue. C'est sa communauté qui décide quelle position prendre sur les sujets importants. Il est arrivé dans le débat sur le mariage pour tou-te-s, que le rabbin et sa communauté ne soient pas du même avis. On voit par-là que les mentalités locales ont pu avoir une importance plus grande que les opinions personnelles de tel ou tel rabbin.



Frank : Un tiers des juifs français vont à la synagogue, le judaïsme français est donc bien plus nombreux et complexe que le seul judaïsme religieux. De plus le judaïsme religieux est représenté majoritairement par le Consistoire juif de France. Il a été créé par Napoléon 1er, et reste aujourd'hui important car il valide le fait que les établissements fournissent de la nourriture cachère. Un grand nombre de juifs français ont donc pu avoir une réaction différente de celle du grand rabbin de France sur le projet de loi. Aucun rabbin important n'a pris publiquement la parole pour soutenir la position exprimée par Gilles Bernheim, car il s'agissait d'un projet de loi civil et leur tradition les oblige à respecter la loi de leur pays d'accueil. Il n'y a eu aucun appel à manifester. Même Gilles Bernheim n'a participé à aucune manifestation contre le projet de loi.

Philippe : Les débats ont pu être vifs au sein des communautés, mais il existe un lien très fort dans le judaïsme français avec le régime républicain. Donc aucune parole publique juive ne sera prise contre une loi républicaine. C'est une caractéristique fondamentale du judaïsme français depuis deux siècles.

Comment ont réagi les adhérent-e-s du Beit Haverim ?

Frank : Il y avait toutes les opinions, donc chacun-e a réagi selon ses convictions. Une majorité était favorable à ce projet de loi. Mais certain-e-s étaient sceptiques. La plupart ont néanmoins fortement ressenti l'homophobie des manifestations d'opposition au projet de loi. Surtout, le débat public a créé une exposition médiatique sans précédent de notre association, comme sans doute de D&J. La présence médiatique du Beit Haverim était rare auparavant, dans les

médias communautaires juifs. Elle est désormais beaucoup plus forte, cela n'a plus rien à voir.

Philippe : Dans ces manifestations contre le projet de loi, beaucoup de juifs ont vu non seulement de l'homophobie, mais aussi des ennemis communs aux homosexuels et aux juifs. Ni les rabbins importants, ni les organisations juives laïques, n'ont appelé à manifester contre le projet de loi, car aucun juif n'avait envie de se retrouver au milieu de ces gens-là. Ce ne sont pas n'importe quels catholiques qui ont manifesté... Les juifs français l'ont fortement ressenti, à mon avis.

Frank : Certains adhérent-e-s du Beit Haverim ont souffert d'homophobie dans leur famille, durant cette période, mais pas directement à cause du projet de loi. La présence médiatique a en fait favorisé un débat dans la communauté juive sur l'homosexualité. Tout n'est pas rose, mais la presse juive a davantage informé sur la réalité des vies

d'homosexuel-le-s qu'auparavant. Je pense que la majorité silencieuse en a déduit que nous souhaitons avoir une vie familiale et conjugale comme tout le monde.

Philippe : Certaines familles de nos adhérent-e-s ont d'ailleurs été presque déçues qu'ils/elles choisissent de ne pas se marier ! Il reste encore des blocages, mais l'état d'esprit a changé. Il y a quinze ans, on n'aurait jamais osé aborder ce sujet en famille. Aujourd'hui, ce n'est plus tabou. On peut en parler. Et puis ce qui est paradoxal c'est que dans les lieux juifs orthodoxes il y a des règles de séparation des hommes et des femmes, et qu'on a même vu dans ces lieux une attitude particulière à l'encontre des femmes tout en acceptant les couples d'hommes parce que la tradition ne prévoyait pas de les séparer !

Je pense que les prochains enjeux seront ceux de l'homoparentalité et du mariage religieux.

Et maintenant, quels seront les prochains enjeux ?

Frank : Je pense que les prochains enjeux seront ceux de l'homoparentalité et du mariage religieux. Aujourd'hui, les revendications de l'Inter-LGBT se portent sur l'homoparentalité. Il

faudra sans doute plusieurs années pour qu'un Gouvernement prenne le risque de s'y intéresser. L'adoption ne règle pas le problème, il faudra parler d'autres formes de parentalité, de la procréation médicalement assistée (c'est-à-dire l'insémination artificielle) en particulier. Par ailleurs, à titre personnel, je pense qu'on aura un jour ou l'autre un débat sur la gestation pour autrui (c'est-à-dire le recours à des mères porteuses). Ce débat s'interrogera notamment sur la possibilité d'un encadrement éthique et juridique à la GPA, et il divisera probablement le mouvement LGBT et féministe.

Philippe : A mon avis, les prochains enjeux pour les juifs LGBT ne seront pas forcément l'accès au mariage religieux, mais plutôt l'accès à la communauté juive pour les juifs homoparents et leurs enfants, c'est-à-dire vouloir que ces enfants soient bien intégrés dans la communauté juive.

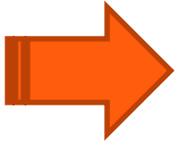
Frank : Dans certaines communautés juives américaines, un rituel du « coming out » a été institué, c'est-à-dire un accueil officiel par la communauté de la présence en son sein d'une personne LGBT. C'est une piste très intéressante, capable de faire évoluer les mentalités. Chaque témoignage, à quelque niveau que ce soit, fait avancer les choses : les personnalités politiques, culturelles ou médiatiques, les sportifs, etc., cela fait parler les gens.

Philippe : Cela favorise la banalisation, empêche de caricaturer. La majorité des juifs de France sont d'origine séfarade, ce qui signifierait traditionnellement plutôt machistes et conservateurs. Mon père, séfarade, n'avait jamais utilisé le mot « homosexuel » avant que je le lui dise à mon propos. A sa génération, la plupart des gens n'étaient pas nés en France, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il y a un changement des mentalités dans les générations plus récentes.

Frank : J'ai animé récemment comme porte-parole du Beit Haverim une conférence dans un lieu emblématique de la communauté juive parisienne. Et peu après, dans une soirée communautaire très formelle, l'animateur a évoqué cette conférence comme un événement marquant de l'évolution récente de la communauté. Applaudissement général dans la salle ! C'est révélateur d'une évolution des mentalités juives conservatrices en France. J'en retire la conviction qu'il ne faut jamais cesser de témoigner auprès de gens qu'on qualifierait a priori d'homophobes, mais qui acceptent de dialoguer. L'une des questions que nous pouvons nous poser au Beit Haverim, dans ce contexte, est de savoir si nous allons célébrer des offices religieux en notre sein, ce que nous ne faisons pas actuellement.

Philippe : Notre association va être amenée à évoluer, probablement dans un sens plus « juif traditionnel », car c'est ce que semblent souhaiter nos plus jeunes adhérent-e-s aujourd'hui. Les choses se sont libérées, on peut parler d'homosexualité et pratiquer sa religion juive aujourd'hui.

5 - Conclusion



Après la loi « Taubira », Que fait-on ?

Bloquer, diaboliser l'autre et s'enfermer dans son « bon droit », ou bien dialoguer en imposant le respect et l'écoute ?

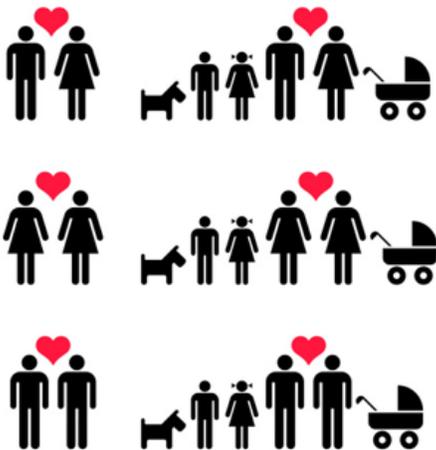
Jean-Louis - Mars 2014

La loi est passée après bien des manifestations et les tensions exprimées compliquent la tâche des dirigeants actuels pour compléter ce texte avec celui qui était prévu sur la famille.

La peur (pourtant si mauvaise conseillère) et les anathèmes de tout poil ont souvent pollué le débat et généré des amalgames de populations différentes et d'idéologies très diverses. La loi est là maintenant avec ses limites et un climat qu'il va falloir évaluer. Qu'en conclure et quels axes de réflexions et d'action engager sur cette base ?

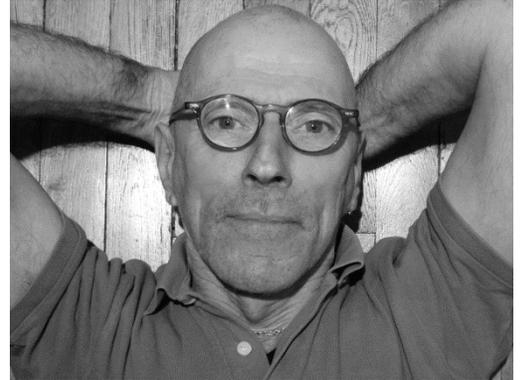
Premier point et c'est quand même extraordinaire, l'institution du « mariage » est perçue comme désirable ou comme un support de discrimination insupportable pour les personnes LGBT qui n'y avaient pas accès.

Qui aurait dit du temps des communautés soixantardes et du FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) que 40 ans après, une victoire du « progrès », un enjeu de progrès serait cette vieille institution du mariage ; temple du patriarcat et de la hiérarchie des sexes. Et c'est là peut-être qu'il faut voir comme une déstabilisation sociale ; cette institution était soit oubliée soit « appropriée » par un pan de population sans remise en cause



majeure mais avec des évolutions de fonds qui se sont déroulées sur des décennies (divorce, autorité parentale, évolution de l'adoption). Aujourd'hui, l'argumentation a porté sur la discrimination plutôt que sur le désir de cette institution. Une valeur perçue comme traditionnelle devient un enjeu pour les personnes qui refusent que l'institution soit sédimentée. Le mariage est totalement revisité.

Cela génère un premier lieu de division plutôt générationnel ; nombre de personnes voire des D&Jistes ou LGBT de plus de 50 ans auraient préféré une révision du PACS pour tous plutôt



que cette « revalorisation » du mariage »....La division peut paraître anodine mais elle est plus significative qu'on ne l'imagine parfois....Il va falloir faire passer le message que les LGBT ont gagné le droit de ne pas se marier. D'un autre côté les personnes qui se situent dans un besoin de tradition et de sacré ont le sentiment que l'on « dénaturerait » le mariage et la famille.

Second point, la société a été profondément divisée sur le sujet et la droite aussi a été partagée ; le sujet divise parce qu'il touche quelque chose de très sensible quand tout vous échappe (le travail, la politique, la confiance dans les structures démocratiques...); la famille est le lieu où on se réfugie quand passent les orages. Et voilà que la famille est « déstabilisée » ; on ne sait plus comment la définir et on a besoin de repères sûrs. Certains ont même évoqué un « droit naturel » sans qualifier ce terme, et malgré les évolutions en profondeur de la famille au cours des siècles et, surtout, au cours des dernières décennies. On touche là à un phénomène de sensibilité extrêmement vive, et beaucoup ne sont pas rentrés dans le sujet et dans la lecture de la loi mais ont dressé des épouvantails pour (se) faire peur (l'amalgame du projet de loi avec la PMA et la GPA avec des personnes qui ne connaissent pas forcément la signification des sigles est révélateur).

Maintenant les mariages de personnes de même sexe se déroulent sans heurt et sans péripétie. Les couples sont là. Il me semble que seule, la visibilité des couples et des familles homoparentales déconstruit de visu toute cette fantasmagorie.

Les divisions seront difficiles à panser et traversent toute la société voire les associations LGBT qui n'ont pas toujours les mêmes cultures ou les mêmes approches : le sujet de la PMA est plus sensible chez les lesbiennes et n'est pas dans la loi, la GPA est rejetée par nombre

de féministes. Même au sein de D&J, il y a des césures fortes et je crois que nous devons être vigilants sur le respect de notre diversité dans toutes ses formes, qui est parfois mise à rude épreuve avec des qualificatifs qui ciblent et qui blessent en profondeur.

Les chrétiens et notamment les catholiques sont très divisés avec des postures différentes selon le regard et l'histoire de chacune et de chacun. Mais là aussi, chaque intervention montrait des a priori parfois bloquants et les situations concrètes montraient que le sujet était plus partagé qu'il n'y paraissait. Certains pronostiquaient même des risques de schisme. Là aussi, notre respect de l'autre (même quand il ne nous respecte pas) et surtout le besoin de comprendre ce qui conduit chacun à camper sur ses positions doit permettre de faire avancer le sujet.

Troisième point et qui n'est pas le moindre : l'homophobie demeure et les amalgames que nous avons entendus, y compris d'autorités morales connues et reconnues, avaient de quoi nous laisser pantois ; on en était donc là ! Ces paroles irresponsables étaient d'autant plus choquantes quand on connaît les conséquences de l'homophobie. Rappelons que le taux de suicide est cinq fois supérieur chez les jeunes gays que chez les autres jeunes garçons- (CF INPES, 2012). Ainsi la sociologue Danièle Hervieu-Léger a évoqué le risque d'acculturation de la hiérarchie catholique vu les prises de position lors de la célèbre « prière » du 15 août 2012.

Les positions beaucoup plus nuancées exprimées ensuite n'ont pas toujours été très visibles. Simultanément, dans les géographies qui cèdent au fondamentalisme religieux ou qui, pour des raisons diverses (économiques ou sociales), sont facilement portées par un

nationalisme sourcilieux qui sépare, distingue et définit qui appartient à « notre » peuple, l'homophobie a pris des traits caricaturaux. Bien des pays arabes et africains, la Russie, etc sont des régions d'homophobie institutionnelle avec

un soubassement identitaire construit sur des préceptes à dimension morale ou religieuse.

Il est clair qu'il nous faut lutter contre cette homophobie avec un axe fort, pour nous chrétiens, qui sera de solliciter de nos autorités un discours qui condamne l'homophobie dans toutes ses dimensions. Des initiatives viennent des autorités religieuses qui elles-mêmes ont pris conscience du sujet et cherchent à mieux accueillir en France les personnes homosexuelles. Ailleurs, plutôt que de refuser tout

dialogue en croyant qu'il n'y a aucun espoir de changement, il nous faut comprendre et écouter l'autre pour ouvrir des dialogues, là où cela est possible ; ne pas enfermer l'autre dans une homophobie violente construite sur la peur.

La dimension internationale du sujet peut nous permettre de mieux dialoguer avec nos gouvernants civils en prenant référence sur des pays qui avancent sur ces sujets de façon sereine mais aussi avec les autorités religieuses. Un synode sur les bénédictions de

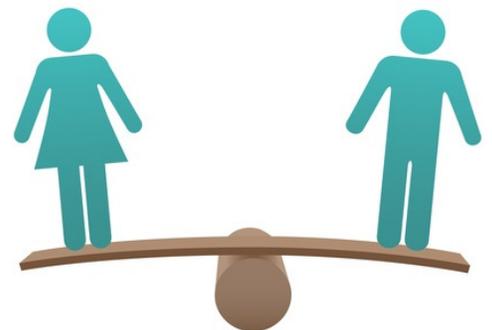


couples de même sexe dans le milieu protestant peut bénéficier aux catholiques et notre plaidoyer doit être mieux partagé avec les milieux religieux qui acceptent ces évolutions et les analysent au fond (Conférence catholique des baptisés francophones, associations membres des Réseaux du Parvis). Il n'en demeure pas moins qu'en période de crise, les « divers » font souvent les frais des craintes du « centre » ou de ceux qui se croient le centre. C'est vrai de l'étranger, du « noir » et du « pédé »... La notion de diversité peut être détournée par certain-e-s pour finalement discriminer l'autre. Dans les entreprises, les accords sollicités en faveur de la parité femmes-hommes, en faveur des personnes en situation de handicap ou en faveur des plus âgés manifestent le besoin d'insérer celles et ceux qui n'ont pas une place spontanément.

L'homophobie a des dimensions culturelles très différentes d'un pays à l'autre. Nos amis LGBT d'Algérie, du Nigéria ou de l'Ouganda nous ont rappelé à maintes reprises qu'il fallait que le sujet soit traité par eux et toute militance par des occidentaux était perçue comme une déréglementation des mœurs en occident qui frapperait aujourd'hui à la porte de ces cultures. Il faut être vigilant et ne pas être contre-productifs. Ici aussi, l'écoute va être fondamentale.

Enfin, notre société à des degrés différents est fondée sur la binarité qui facilite l'identification des personnes.

Il y a des femmes qui sont physiquement des femmes et des hommes qui sont physiquement des hommes ; c'est tellement plus facile à gérer.



Le rejet de la notion de genre est là aussi un des fondements de l'homophobie. Les

discours lapidaires (« éloge du neutre » dans un document de l'épiscopat) montrent s'il en était que la parité femmes-hommes est loin d'être actée notamment dans le milieu religieux et que le genre apparait comme une notion qui déstabilise les fondements de la religion ou au moins d'une tradition religieuse. Les personnes transgenres sont soit dans un discours qui les ignore soit qui les classe dans une case à part.

Il me semble que notre mission va être de participer aux débats voire de les favoriser afin de cibler et de déconstruire les discours caricaturaux.

En définitive, le débat n'est pas tant entre homos et hétéros qu'à travers une société qui génère des évolutions scientifiques considérables et rapides qui font légitimement peur quand on perd ses repères.

Il est nécessaire que ces évolutions qui par exemple permettent de déconnecter sexualité et reproduction soient appropriées par les penseurs et notamment par les penseurs religieux comme des évolutions qui libèrent l'humain de contraintes.

**TOUS DIFFERENTS
TOUS EGAUX**

Ces progrès permettent là où ce n'est pas possible avant, de construire du bonheur humain et notamment des familles homoparentales heureuses. Les désirs d'enfants ne sont pas des « caprices d'homos » mais des cheminements longs et forts

d'humanisation. Il va falloir que ces progrès soient appropriés juridiquement pour sécuriser le droit de chacune et de chacun en commençant par l'enfant.

Sur ces sujets complexes et parfois difficiles ou apparaissant lointains, il nous est nécessaire de bien maîtriser ces sujets, en débattre entre nous et tenter de comprendre.



DAVID & JONATHAN

Mouvement homosexuel chrétien ouvert à toutes et tous

SIEGE SOCIAL

92 BIS, RUE DE PICPUS

75012 PARIS

TEL. : 09 50 30 26 37

WWW.DAVIDETJONATHAN.COM

EQUIPE DE REDACTION

° Directrice-eur-s de publication :

- Elisabeth Saint-Guily
- Nicolas Neiertz

° Rédacteur en chef : Fabrice Long

° Rédacteur-trice-s/Contributeur-riche-s : Anthony F, Andry, Babeth et Géraldine, Claude, Emeline, Fabrice et Nicolas, Franck et Philippe, Gabriel, Jean-Louis, Jean-Paul et François, Marianne et Catherine, Pierre et Philippe, Groupe prêtres de D&J - Prénoms anonymisés : Marie, Christiane et Annick, Claire et Marie-Claire, Irène et Sylvie

COURRIER DES LECTEURS

dossiers@davidetjonathan.com

DEPOT ET DROITS

Tous droits réservés – David & Jonathan.

Dépôt légal n° 43019.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

- ° Photos de membres de David & Jonathan.
- ° Fotolia®.